

MÉDIACRITIQUE(S)

Magazine trimestriel d'ACRIMED



**MÉDIAS ET
ÉCONOMIE**



Colloghan

QUAND LES MÉDIAS SALUENT L'ÉLECTION DE JEREMY CORBYN

Royaume-Uni : Pour "Jeremy le rouge" et les travaillistes, les difficultés commencent

Jeremy Corbyn, le "socialiste" made in UK qui terrorise le Parti travailliste de Tony Blair

Dans la tête de Jeremy Corbyn : les travaillistes, Chavez, les animaux

Election de Jeremy Corbyn: "Le Parti travailliste va passer cinq années difficiles"

Actualité / Monde / Europe / Propos recueillis par Kenza Bryan, publié le 13/09/2015 à 11:21, mis à jour le 14/09/2015 à 10:30

Jeremy Corbyn, le candidat qui fait peur aux néo-travaillistes

Royaume-Uni. Jeremy Corbyn, un perturbateur qui doit faire ses preuves

Corbyn réveille les vieux démons du Labour

INTERNATIONAL

Corbyn : un "gauchiste" à la tête du parti travailliste

Jeremy Corbyn choque en refusant de chanter l'hymne national

Jeremy Corbyn s'efforce de modérer ses propos sans grand succès

Le nouveau leader du parti travailliste a mis de l'eau dans son vin. Mais il lui sera difficile de regagner le terrain et le crédit perdus.

VIDEO. Royaume-Uni : Jeremy Corbyn, un socialiste pur et dur

Corbyn, le végétarien qui a mangé Tony Blair

Corbyn, le faux-monnayeur

Le nouveau leader des travaillistes britanniques, Jeremy Corbyn, veut faire marcher la planche à billets "pour le peuple". Comme Le Pen...
PAR FRANÇOIS LENGLET

Royaume-Uni: Corbyn à la tête du Labour, un scénario de lendemains difficiles

Grande-Bretagne : "Un vent de folie souffle sur le parti travailliste", selon Nicolas Domenach

Jeremy Corbyn, "une menace pour la sécurité nationale"

La victoire du «gauchiste» Corbyn, séisme pour le Labour

En Grande-Bretagne, Jeremy Corbyn ou la tentation du gauchisme

Corbyn sème la zizanie au congrès du Parti travailliste britannique

En choisissant Jeremy Corbyn, le Parti travailliste britannique vient-il de ruiner ses chances de revenir au pouvoir en Grande-Bretagne ?

Les amis intégristes de Jeremy Corbyn

Publication: 14/09/2015 14h09 CEST | Mis à jour: 21/09/2015 09h48 CEST

SOMMAIRE

4. Michel Drucker et France 2 : nous sommes tous des policiers
 8. Causeur et la terreur féministe
 12. USA : Médias et sports féminins
 14. Revues de SHS (partie II)

MÉDIAS ET ÉCONOMIE

17. Introduction
 20. Le vrai CV des économistes à gages
 22. Romaric Godin : « Je considère l'économie comme une science humaine »
 23. Aurélie Trouvé : économistes alternatifs et médias dominants
 25. L'Ifrap à l'assaut des médias
 28. Les banques experts ont la parole

Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

Directeur de la publication

Mathias Reymond

Ont collaboré à ce numéro

Vincent Bollenot, Caroline Brun, Martin Coutellier, Frédéric Lemaire, Denis Perais, Jean Pérès, Olivier Poche, Mathias Reymond, Cyrille Rivallan, Julien Salingue, Denis Souchon

Illustrations

Colloghan, Mabic

Secrétaires de rédaction

Olivier Poche, Julien Salingue

Imprimé par

Espace Imprim
 46, rue de Paradis – 75010 Paris

Commission paritaire : 1213 G 91177

ISSN : 2256-8271

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagé collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

En mars prochain, Acrimed fêtera ses vingt ans. Nous organiserons, à cette occasion, notre deuxième Journée de la critique des médias, dont le programme est en cours d'élaboration. En attendant, Acrimed fait sa rentrée avec notamment un tout nouveau site internet, conçu pour mettre en valeur ce qui constitue l'essentiel de notre production, les articles, et faciliter leur lecture sur les « nouveaux supports » (smartphones, tablettes, etc.).

Un nouveau site pour la rentrée, mais aussi une volonté de faire franchir un cap à l'association, pour se donner les moyens de ses ambitions, le Collectif d'animation d'Acrimed a en effet décidé de lancer, en cette rentrée, une grande campagne d'adhésion. Car contrairement à ce que certain-e-s s'imaginent peut-être, nous sommes actuellement, en termes d'adhérent-e-s, à peine un groupuscule – même pas armé – et tout renfort serait le bienvenu !

Serions-nous (osons rêver!) ne serait-ce que deux fois plus d'adhérent-e-s, de nouveaux horizons s'offriraient à nous : une extension de notre surface et de notre audience, une amélioration de notre production critique grâce à une plus forte mutualisation des expériences et des ressources, mais aussi, disons-le, des garanties financières qui nous permettraient d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Une augmentation significative du nombre d'adhérent-e-s nous permettrait en effet de payer nos deux salariés sans avoir à recourir régulièrement à des campagnes de souscription. Certes, celle du printemps dernier a été un franc succès, puisque nous avons récolté 8000 euros, soit le double de l'objectif que nous nous étions fixé, mais pour envisager un réel développement, il faut que l'association puisse fonctionner sans passer par ce mode de financement, qui doit rester exceptionnel.

Plus qu'un site internet ou un magazine papier, Acrimed est avant tout une association, rassemblant des adhérent-e-s qui la font vivre, prennent en charge son fonctionnement, et décident de son orientation. Pour nous, la critique des médias n'est pas un travail réservé à des experts, et chacun-e doit pouvoir, à la mesure de ses envies et de ses disponibilités, y contribuer. Ainsi, nos adhérent-e-s et nos sympathisant-e-s nous « signalent » régulièrement des séquences ou des pratiques médiatiques qui mériteraient d'être analysées et critiquées, d'autres opèrent un précieux travail de retranscription (par exemple lors de débats télévisés), d'autres nous proposent des idées d'articles, etc.

Acrimed n'est donc pas seulement un groupe de rédacteurs et de rédactrices produisant de façon plus ou moins régulière des articles. C'est un collectif, dans lequel chacun-e participe à faire vivre la critique des médias, qu'il s'agisse de participer à l'élaboration des articles ou de contribuer à l'animation de l'association, notamment dans ses apparitions publiques, qu'il s'agisse des manifestations de solidarité avec le peuple grec, des « jeudis d'Acrimed » ou de la tenue d'un stand lors de la Fête de l'Humanité.

Alors que la presse dominante est largement gavée d'aides publiques, distribuées arbitrairement et en dépit du bon sens, nous ne pouvons compter que sur les dons de celles et ceux qui nous soutiennent et sur les cotisations de nos adhérent-e-s. Nous ne recevons quasiment aucune subvention, et les mécènes se font malheureusement trop rares... Nous refusons toute forme de publicité, et la consultation de notre site demeure entièrement gratuite.

Alors, n'hésitez plus : pour soutenir la critique des médias, et pour contribuer à son développement, rejoignez-nous !

FRANCE 2 ET MICHEL DRUCKER : NOUS SOMMES TOUS DES POLICIERS !

Le 12 juillet 2015, France 2 diffusait une émission, enregistrée le 30 juin et intitulée « Une nuit avec la police et la gendarmerie », présentant différents aspects du travail des policiers et des gendarmes, avec à la manœuvre, Michel Drucker. Une complaisante opération de mélange des genres virant à la propagande qui n'est pas la première de la part de la chaîne et de son animateur emblématique.

Après les assassinats perpétrés d'abord à *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015, puis le lendemain à Montrouge et enfin le 9 janvier dans le magasin Hyper Casher de la Porte de Vincennes, les médias dominants sont unanimes : les Français aiment leur police et leur gendarmerie. De nombreuses images reprises en boucle montrent alors des manifestants leur déclarer leur « flamme », notamment lors de la manifestation parisienne du 11 janvier.

C'est ce qu'entend « rappeler » le colonel de réserve de l'armée de l'air Michel Drucker¹ le 12 juillet à l'antenne : « Depuis le mois de janvier, on ne verra jamais des Français qui ont jamais été aussi proches de leurs policiers et de leurs gendarmes, de leur gendarmerie ». Comment s'étonner alors qu'en plateau, le directeur général de la police nationale, Jean-Marc Falcone reprenne la même polyphonie : « Les Français ont montré qu'ils aimaient leur police nationale et leur gendarmerie nationale. »

FRANCE 2 ET LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR À L'UNISSON

Le contraire aurait été étonnant puisque la chaîne et la Place Beauvau ont travaillé de concert.

Si, comme le relève Michel Drucker dans le supplément télévision de différents médias, *TV Magazine* du 12 au 18 juillet, le sujet – dont il était à l'origine – ne devait porter que sur la seule gendarmerie (« En janvier dernier, nous avons proposé un sujet sur la gendarmerie à Thierry Thuillier, alors directeur des programmes de France 2. Il avait accepté le projet »), un événement est venu perturber la situation : « Cinq jours plus tard avait lieu le massacre à *Charlie Hebdo*... » Et « comme Bernard Cazeneuve souhaitait lier police et gendarmerie, nous avons donc respecté la parité avec cinq reportages chacun. » Ce que, lors du démarrage de l'émission en présence du ministre, Michel Drucker confirme implicitement : « Ce soir, la police et la gendarmerie ne vont faire qu'un, c'est important de le signaler ». À vos ordres, monsieur le ministre !



Un tournage sous l'étroit contrôle du « premier flic de France », ce qu'il confirme sans le moindre scrupule au micro de Jean-Marc Morandini le 8 juillet sur Europe 1 : « On a tourné pendant six mois, on a tourné ça depuis le ministère de l'Intérieur, sous le patronage, sous le parrainage de Monsieur Cazeneuve. » Le ministère confirme de son côté qu'il « a collaboré à la réalisation d'une émission exceptionnelle sur la Police et la Gendarmerie en partenariat avec France 2, TV5 Monde et la société Froggies Media ». Histoire que tout le monde se rappelle bien cet apport « inestimable », à la fin de l'émission, Michel Drucker en profite pour saluer « Cyril Guichard [porte-parole de direction générale de la gendarmerie nationale] et le Sicop [service d'information et de communication de la police] et son chef Jérôme Bonet, toutes les équipes du ministère de l'Intérieur et tout spécialement Didier Gurnot et Dominique Octavie ».

Mais comment refuser l'aide d'un ministre, qui avec Manuel Valls et François Hollande a su « tenir la barre » après les terribles événements de janvier 2015, comme le très déférent Michel Drucker le proclame en début d'émission : « Vous formez avec lui [le Premier ministre] et le président de la République un trio de choc qui a fait preuve de beaucoup de sang-froid » ? Le ton est ainsi donné pour...

... UNE INTENSE SÉANCE DE « CALINOTHÉRAPIE »

Les presque 2 heures 50 d'émission se résument en effet à cet exercice, le journalisme étant rangé aux vestiaires, aucune fausse note ne devant ternir ce grand moment de communion nationale derrière « nos » forces de l'ordre.

Dès le lancement, Michel Drucker, devant les grilles de l'hôtel de Beauvau qui s'ouvrent au même moment en présence de Bernard Cazeneuve, donne le ton obséquieux dont l'émission ne se départit jamais : « *Bonsoir, décor exceptionnel pour une émission exceptionnelle* », avec un public tout aussi « exceptionnel » et « trié sur le volet » - des policiers et des gendarmes habillés sur leur « 31 » par « le groupe Marck qui a fabriqué une partie des uniformes des forces de l'ordre ». Plus tard, l'animateur évoque même « *cette cour magique du ministère de l'Intérieur* ».

Dans un cadre évoquant un conte de fées, il se livre à une ritournelle de flagorneries à l'endroit des forces de l'ordre, faisant tout d'abord « *applaudir [...] le ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve, qui nous accueille chez lui* ». Avant de le remercier... chaleureusement : « *Alors merci de nous avoir reçu chez vous, c'est une grande première [...] Le ministère de l'Intérieur n'est pas un ministère comme les autres [...] Manuel Valls en a gardé un souvenir ému* » ; puis les chefs administratifs de services que sont le préfet de police Bernard Boucault, les directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales, Jean-Marc Falcone et le général d'armée, Denis Favier, la directrice centrale de la police judiciaire aussi présidente d'Interpol, Mireille Balestrazzi ; sans oublier, naturellement, les différents « héros » des services objets des [publi]reportages, dont certains viennent « discuter le bout du gras » avec lui, en présence des artistes ayant partagé un peu de leur expérience.

Pour qu'aucune « ligne jaune » ne puisse être franchie, Michel Drucker rassure : la plupart des artistes « *ont été choisis par les policiers et les gendarmes* ».

Leur allégeance est totale, deux s'illustrant particulièrement : la chanteuse Shy'm, qui après avoir poussé la « chansonnette », exécute le salut militaro-policier en direction du colonel de réserve de l'armée de l'air Michel Drucker ; puis le gardien de la paix Gérard « Pinot simple flic » Jugnot, qui menace d'arrestation les téléspectateurs qui refuseraient de communier : « *À l'époque, on n'aimait pas la police, aujourd'hui, il faut l'aimer.* » Gar[d]e à vous !

Se succèdent des reportages, dans lesquels prennent place les « accompagnateurs » :

- Michel Drucker à quatre reprises (quai des Orfèvres, escadron motocycliste départemental de gendarmerie de sécurité routière dans les Yvelines, crash du Germanwings et peloton de gendarmerie de haute montagne de Briançon)
- Dany Boon (RAID)
- Richard Berry (GIGN)
- Shy'm (École de police de Sens)
- Patrick Pelloux (pôle judiciaire de la gendarmerie nationale)
- Antoine Duléry (commissariat de police de Villeurbanne)

2002-2015 : la liste des délits

En plus de la célébration annuelle du défilé militaire du 14 juillet à la gloire de « nos » forces armées, France 2 et le colonel Drucker nous ont offert :

- « Une nuit sur le Charles de Gaulle » (26 déc. 2002)
- « Les 50 ans de la Patrouille de France » (17 mai 2003)
- « Une nuit sous les mers », à l'occasion du 45^e anniversaire de la force océanique stratégique, la composante sous-marine des forces nucléaires (23 déc. 2004)
- « Au cœur de l'armée de terre » (14 juill. 2009)
- « En vol avec l'armée de l'air » (23 mars 2010)
- « Au cœur de la gendarmerie » (4 mai 2010)
- « Les stars fêtent les 15 ans du Charles de Gaulle » (1^{er} janv. 2015)

À chaque fois, le dispositif est quasiment identique à celui du 12 juillet : reportages amoureux avec des artistes en « immersion » (« *embedded* »), qui viennent ensuite avec des fonctionnaires converser avec l'animateur devant un public de collègues acquis à leur cause, le tout entrecoupé de quelques chansons et d'échanges avec les ministres concernés.

N.B. : Ne sont énumérées ici que les émissions consacrées à la police, à la gendarmerie ou à l'armée, France 2 et Michel Drucker ayant aussi commis dans le même registre « A 380 : l'envol d'un géant » (le 12 juin 2005), « Les pompiers. Ces hommes ces héros » (2 juillet 2005) et « Une nuit dans l'espace » (le 27 mars 2012).

- Daniel Auteuil (au quai des Orfèvres, également interrogé par... Michel Drucker)
- Lætitia Milot (Garde républicaine)
- Laury Thilleman (brigade fluviale de Conflans Sainte-Honorine)
- Philippe Lellouche (brigade motocycliste de la préfecture de police de Paris)

Ou parfois sans eux :

- sur « *la sécurité lors d'une grande compétition sportive [...] le soir d'un match de ligue des champions, le PSG [...] rencontrait le Barça* »
- sur une intervention policière dans le quartier de la Castellane contre « *les trafiquants de drogue* »
- sur Police-secours (« le 17 ») avec la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Carry-le-Rouet

Le point commun entre tous ces sujets ? Ils sont, évidemment, tous aussi louangeurs.

En outre, les artistes étant aussi en promotion, les numéros de VRP effectués en plateau par les comédiens Dany Boon pour *Raid dingue*, Alban Lenoir, Caterina Murino, Thierry Neuvic et Jean Reno pour *L'Antigang* rappellent une nouvelle fois que le cinéma demeure lui aussi un puissant vecteur pour façonner une bonne image de la police et de la gendarmerie auprès du grand public.

Pris par son élan, Michel Drucker n'hésitera pas à réécrire l'histoire lors du lancement du « chant des partisans » que s'approprient à entonner « Les Stentors » : l'animateur déguise ainsi rétroactivement les policiers de la préfecture de police de Paris en avant-garde de l'insurrection contre l'occupant allemand (reprenant ainsi la version développée sur le site de la... préfecture de police de Paris) : « *Une chanson de colère, c'est la chanson du film de René Clément, Paris brûle-t-il? [...] Ce film relate ce qui s'est passé en août 44, c'était la libération de Paris, les policiers de la préfecture se sont insurgés, cette chanson méritait d'être chantée ce soir.* » Ou comment passer aux oubliettes de l'histoire le rôle central de l'institution policière comme rouage essentiel de la collaboration de l'État français avec le régime nazi.

Devant une telle débauche d'énergie militante, Bernard Cazeneuve ne pouvait faire autre chose que de remercier France 2 et son animateur. Dans un entretien accordé au supplément TV Magazine du 12 au 18 juillet : « *Les forces de l'ordre sont très sensibles à cet hommage.* » C'est bien le moins...

CRITIQUE INTERDITE

Aucune fausse note n'étant admise, aucune allusion n'intervient sur des sujets susceptibles de briser l'idylle entre les Français, leur police et leur gendarmerie : par exemple le viol présumé d'une touriste canadienne dans les locaux de « l'antigang » qui vaut à deux de ses membres une mise en examen pour « viol en réunion », les violences policières pourtant régulièrement dénoncées, y compris par des organisations comme Amnesty international, le comité



des droits de l'homme de l'ONU ou le défenseur des droits, qu'on ne peut soupçonner de phobie envers les forces de l'ordre, les nouveaux pouvoirs exorbitants donnés aux policiers et gendarmes par la loi sur le renseignement mettant en danger la protection des sources des journalistes, mais aussi la dégradation des conditions de travail des policiers et gendarmes dénoncée par toutes les organisations syndicales, avec, comme face la plus dramatique, un nombre très important de suicides².

Il est temps alors de conclure ces 3 heures de communion nationale derrière « nos » forces de l'ordre. À l'approche du défilé du 14 juillet où l'omniprésent Michel Drucker est encore une fois à la manœuvre en 2015 avec « *une caméra sur [lui] à bord du Tigre, qui est l'hélicoptère franco-allemand de combat* », l'animateur invite alors Vincent Niclo à entonner l'hymne national, accompagné, cela va de soi, par... des policiers et des gendarmes. Rompez !

Sans se démonter, dans l'entretien accordé à Jean-Marc Morandini le 8 juillet sur Europe 1, Michel Drucker péroré : « *C'est pas une émission de divertissement, c'est une émission profonde, avec du fond.* » Pourtant, et ce sans ambiguïté, le visionnage de l'émission le contredit. Aucun véritable travail journalistique de la part de Michel Drucker, ni *a fortiori* de ses invités, lui qui s'était pourtant promis de « *transformer [les] artistes [prêtant leur notoriété à l'opération] en journalistes* » (*Le Parisien*, 1^{er} janvier 2015).

FRANCE 2 ET MICHEL DRUCKER : LES MULTI-RÉCIDIVISTES

Nous n'avons trouvé aucune trace d'une campagne médiatique exigeant des sanctions exemplaires pour la violation par la chaîne publique et son animateur vedette des dispositions de la « Charte des antennes de France Télévisions¹⁰ », qui précise notamment ceci :

« *Les professionnels de France Télévisions évitent toute situation qui pourrait jeter un doute sur l'impartialité de l'entreprise et sur son indépendance par rapport aux groupes de pression, idéologiques, politiques, économiques, sociaux ou culturels [...] Les professionnels liés aux antennes doivent veiller à éviter toute publicité clandestine. Les critères de la publicité clandestine sont : la complaisance affichée envers un produit, un service ou une marque ; l'absence de pluralité dans la présentation des biens, services ou marques ; [...] l'absence de regard critique. Ces critères ne sont pas cumulatifs. Il n'est pas nécessaire que tous soient réunis pour emporter la qualification de « publicité clandestine », un seul d'entre eux pouvant suffire [...] L'indépendance du journaliste est une condition essentielle d'une information honnête et pluraliste. La crédibilité de France Télévisions, et celle des professionnels qui travaillent pour elles, sont indissociables et tributaires l'une de l'autre. Elles dépendent non seulement de la rigueur et de l'équilibre des émissions mais également du refus, par l'entreprise et son personnel, de ce qui pourrait donner prise à des soupçons de partialité.* »

Michel Drucker, servile public

Lors de son entretien accordé à Jean-Marc Morandini le 8 juillet sur Europe 1, l'animateur ne tarit pas d'éloges sur ses ancien et nouveau patrons, Rémi Pflimlin et Delphine Ernotte-Cunci.

Sur le premier: « *Je voudrais lui rendre **hommage** [...] **Jamais les feux n'ont autant été au vert dans le service public** [...] **Il part sur un très très bon bilan.** » Sur la seconde: « *Elle a **un vrai charisme** [...], **jeune, brillante, rapide** [...] **On a beaucoup de points communs, c'est une fille de médecin, sœur de brillants diplômés, il y a beaucoup de choses que nous avons en commun** ».**

Vous savez maintenant pourquoi Michel Drucker affiche 45 ans dans le service public de la télévision (période en cours). La servilité, c'est sa légion d'honneur à lui; celle que lui ont épinglée les ministres de la Culture Jacques Toubon et Jean-Jacques Aillagon comme chevalier en 1994 puis officier en 2004, respectivement 10 et 20 après l'agrafage par le plus connu d'entre eux, Jack Lang, de sa première breloque de chevalier des arts et des lettres.

Notons au passage que le sémillant animateur n'assume pas que la promotion du ministère, mais aussi celle d'entreprises travaillant avec lui: « *Je voudrais remercier tous ceux sans qui cette émission n'aurait pas pu voir le jour: le groupe Marck qui a fabriqué une partie des uniformes des forces de l'ordre, le groupe Gruau [...] qui transforme une partie des véhicules de la police et de la gendarmerie, le groupe Thalès, qui assure le système de commandement et d'information de la gendarmerie nationale.* » Bref, de la « publicité clandestine » de la plus belle eau, contrairement aux prescriptions de la charte.

Mais l'animateur et la chaîne n'en ont cure, cet exercice faisant partie du « cahier des charges ». Ainsi, le 1^{er} janvier 2015, Drucker Michel étale, à la fin de l'émission-célébration des 15 ans du Charles de Gaulle, une longue liste « *d'industriels [dont nombre de l'armement] sans qui l'émission n'aurait pas pu se faire: La DCNS [...], Aréva TA [...], ce sont toutes des sociétés françaises de pointe; Airbus [...], MBDA [...] Thalès bien sûr [...], Safran, Sagem [...] et puis Dassault aviation évidemment, le Rafale marine est une des gloires du groupe; et puis la SNCF et le groupe TGV qui étaient très présents également* ».

Cette promotion des industriels, Michel Drucker la revendique. À l'occasion de son émission « A 380. L'envol d'un géant » diffusée sur la chaîne publique le 12 juin 2005, on apprenait ainsi dans *Le Parisien* que « *l'animateur était manifestement très ému, en arrivant devant les caméras, en pensant à Jean-Luc Lagardère, aujourd'hui disparu. Il s'était engagé auprès de l'industriel, grand artisan de la construction de cet avion, de consacrer toute une émission à l'A 380* ».

La liste des émissions de Michel Drucker faisant la promotion des forces de l'ordre est longue (voir encadré). Le 5 mai 2010, dans un document titré « Drucker - Gendarmerie: Encore une coproduction », le site Arrêt sur images pointait déjà, en renvoyant à la consultation d'articles publiés par *Libération*, *l'Obs Média* ou *Marianne*, les liaisons dangereuses entre l'animateur et les différentes autorités publiques pour la confection de différentes émissions.

PROMOTION MILITARO-POLICIÈRE : LE CHOC DES TITANS

Il est vrai que France 2 n'est pas la seule à faire une promotion appuyée de la police, de la gendarmerie, ou de l'armée. Lors de chaque défilé du 14 juillet, TF1, mais aussi BFM TV et I télé notamment livrent une lutte sans merci à la chaîne financée par la redevance pour savoir qui décrochera la médaille d'or du plus militairement servile.

Ce combat est tout aussi acharné depuis plus de vingt ans à travers des reportages et autres séries à la gloire de la police comme le montre par exemple l'ouvrage de Jérôme Thorel, *Attentifs ensemble. L'injonction au bonheur sécuritaire* (La Découverte, 2013), dont nous avons publié un extrait sur notre site. Sa conclusion conserve toute son acuité: « *Reportages et séries participent à une même entreprise, la fabrique du consentement à l'ordre policier. Les séries se vendent comme des reportages, et vice versa. La question n'est plus de savoir si la fiction dépasse la réalité, mais si le cinéma remplace l'information.* »

Dans son livre *Les 500 émissions mythiques de la télévision française*, co-écrit avec Gilles Verlant, Michel Drucker se souvient de la période, avant même la création de l'ORTF en 1964, où « *l'information de l'époque, et ce, même après les événements de mai 68, [était] contrôlée et censurée directement par le ministre de l'information Peyrefitte* ». Aujourd'hui, nul besoin d'un tel arsenal, l'autocensure et la complaisance se révélant largement aussi efficaces...

[1] Le 11 juillet 2013, en duplex de la base de Salon-de-Provence, l'animateur, parrain de la Patrouille de France depuis 1990, fait part aux téléspectateurs du 20h de Pujadas de son bonheur d'avoir ce statut: « *Je suis colonel de réserve de l'armée de l'air, c'est mon seul diplôme, j'en suis très fier.* »

[2] 55 pour les seuls policiers selon le recensement du ministère de l'Intérieur des conditions de travail de réseau police nationale du 24 juin, le syndicat UNSA relève que la situation ne s'est pas améliorée puisque l'on recense « *le même nombre de suicides (22) à ce jour qu'en 2014* ».

CAUSEUR ET LA « TERREUR FÉMINISTE » : UN ATTENTAT CONTRE LE JOURNALISME

Qu'un journal affirme ses opinions réactionnaires, c'est bien là son droit et il n'y a pas de quoi s'en étonner ou s'en émouvoir, surtout quand il se trouve être dirigé par Élisabeth Lévy. Mais lorsqu'un « magazine » – fût-il polémique et très à droite – propose un « dossier » de trente pages sur un sujet aussi complexe et important que le féminisme, et qu'il utilise les pires procédés pour ridiculiser ce combat, la critique s'impose.

Au-delà de l'idéologie qu'il véhicule, le dossier de Causeur (été 2015) consacré à la « terreur féministe » (sic) concentre, à de rares exceptions près, les pires pratiques journalistiques : caricatures, clichés, raccourcis, amalgames, refus de donner la parole à celles dont on parle, etc.

Un modèle du genre donc, qui permet au magazine dirigé par Élisabeth Lévy de propager un discours empreint d'idéologie réactionnaire sous couvert d'« enquête » journalistique.

LE FÉMINISME, CE TOTALITARISME

Malgré les précautions oratoires d'Élisabeth Lévy (« Il ne m'a pas échappé qu'il n'y avait en France ni goulag, ni KGB, ni chef suprême »), la comparaison entre féminisme et totalitarisme est effectuée dès la première page du dossier, par une certaine Lévy Élisabeth :

Bien sûr, ce n'est pas le fascisme. **Peut-on décréter pour autant que ça n'a rien à voir? Rien à voir, vraiment?** Timothy Hunt, 71 ans, prix Nobel de médecine, a été obligé de démissionner de son université londonienne sous la pression hurlante des réseaux sociaux, non sans avoir fait son autocritique : un trait d'esprit – interrogé sur la présence des femmes dans les labos, il avait fait cette réponse : « Vous tombez amoureux d'elles, elles tombent amoureuses de vous, et quand vous les critiquez, elles pleurent. » Mais rien à voir, évidemment, avec le Ludvik de *La Plaisanterie* de Kundera, exclu du Parti, renvoyé de l'université et enrôlé de force dans l'armée pour avoir cru séduire une demoiselle avec une blague sur le régime – « L'optimisme est l'opium du genre humain! L'esprit sain pue la connerie! Vive Trotski! ».

Passons sur le fait qu'Élisabeth Lévy confond stalinisme¹ et fascisme, deux types de régimes qui, s'ils peuvent être rangés ensemble dans la catégorie des totalitarismes, ne se confondent pas. Passons aussi sur la « plaisanterie » consistant à imaginer Élisabeth Lévy défendant les trostkystes (réels ou imaginaires) contre l'oppression stalinienne. Et venons-en à l'anecdote relatée par la direc-



trice de *Causeur*. Chacun appréciera, au sens strict du terme, la finesse de ce qu'Élisabeth Lévy nomme un « trait d'esprit ». Mais pour l'apprécier à sa juste valeur, il est utile de connaître son contexte, que la journaliste oublie soigneusement de rappeler : cette subtile déclaration a en effet été prononcée au cours d'une intervention lors de la Conférence mondiale des journalistes scientifiques, et

elle venait à l'appui d'une « proposition » de Timothy Hunt : la non-mixité des laboratoires de recherche, tant les femmes, qu'il considère comme des « pièges émotionnels », « distrairaient » les hommes. Voilà qui va plus loin, on l'avouera, qu'un simple « trait d'esprit »...

Donc effectivement, « rien à voir » avec le personnage du roman de Kundera, puisqu'il ne s'agit pas d'une « plaisanterie » adressée à une amie sur une carte postale, mais d'une proposition sérieuse dans le cadre d'un colloque tout à fait sérieux. Et surtout, puisqu'il semble nécessaire de le préciser, « rien à voir » entre cet épisode et la redoutable mécanique décrite par Kundera, qui conduit Ludvik, l'auteur de la « plaisanterie », en prison, dans un pays où les opposants politiques n'ont pas voix au chapitre. La comparaison faite avec le stalinisme est non seulement ubuesque mais tout simplement scandaleuse : à notre connaissance, les « féministes » n'organisent pas des parodies de procès politiques avec l'appui de l'ensemble de l'appareil d'État, et n'ont pas ouvert de camps de travail dans lesquels des millions de personnes périssent de fatigue, de faim ou de froid.

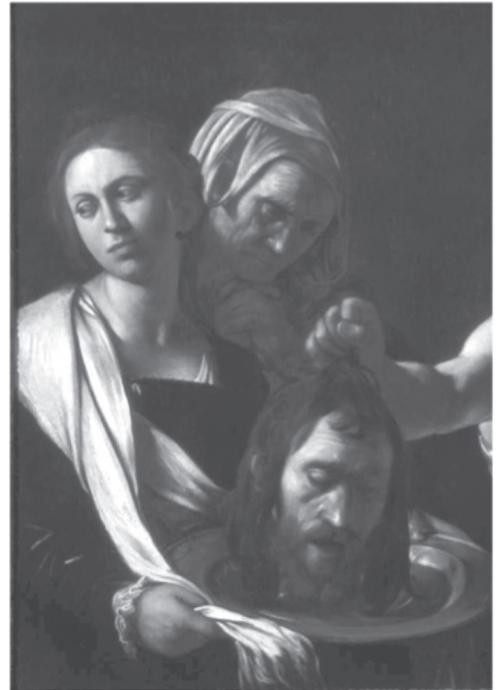
Le cadre du dossier est ainsi posé, et la métaphore sera filée dans l'ensemble des articles, avec quelques variations, toujours très subtiles et jamais répétitives. Ainsi Élisabeth Lévy évoque « une mécanique de terreur », estimant que les féministes « menacent nos libertés », pratiquent la « délation numérique » et sont des « Big Brothers en jupons ». Eugénie Bastié s'insurge contre un « féminisme orwellien », passé maître

dans « l'art de la délation », et qui aurait recours à « tous les moyens de l'ingénierie sociale, et surtout [...] le plus vieux : la peur ». Olivier Malnuit évoque pour sa part un « féminisme de guillotine » et même d'un « féminisme d'entreprise [qui n'a] pas attendu les barbares de Benghazi pour pratiquer une autre forme de révolution : la terreur ». Relevons enfin (mais notre sélection est loin d'être exhaustive) les saillies de Kevin Erkeletyan contre la « machine à dénoncer » et les « gardes roses », dans un article où, après l'évocation du cas d'un communicant reconnaissant les vertus des groupes dénonçant les publicités sexistes, Orwell est de nouveau convoqué : « La lutte était terminée. Il avait remporté la victoire sur lui-même. Il aimait Big Brother. »

Mention spéciale à Benoît Raisky, qui s'adresse aux féministes en ces termes : « Vous êtes de gauche, et, bien naturellement, vous vous intéressez aux deux révolutions qui ont changé la face du monde. De 1789 et 1917, vous avez pris ce qui vous a paru le meilleur. Le rasoir national, la guillotine des enragés hébertistes. La balle dans la nuque des tchékistes, vos amants virtuels. Vous détestez le catholicisme, et vous lui avez pris ce qu'il avait de pire : l'Inquisition et ses bûchers. Les Torquemada et les Savonarole en jupon sont chez vous légion. » Sic.

Quant à l'iconographie du dossier, elle accompagne avec légèreté les envolées de ses contributeurs : on en jugera avec les deux exemples que nous reprenons pour illustrer cette page.

Le terrorisme et le totalitarisme sont des sujets trop sérieux pour que nous ironisions davantage sur les pitoyables amalgames de *Causeur*. Nous nous contenterons donc de signaler que contrairement aux régimes totalitaires et au terrorisme, le féminisme n'a jamais affamé, enfermé,



déporté, tué ou massacré. Et, en pensant aux femmes victimes des multiples formes de violences qui les touchent spécifiquement, nous nous permettrons de rappeler cette formule féministe pleine de bon sens : « Ce n'est pas le féminisme qui tue, c'est le patriarcat. »

LES DOMINANTES ET LES DOMINÉS

Le dossier de *Causeur*, au-delà (et au moyen) de ses raccourcis et amalgames, propose en fait de renverser la perspective féministe : les rapports de domination, s'ils existent, ne sont pas ceux qu'on croit. Le titre ainsi que l'iconographie choisie pour l'illustrer en « Une » (une jeune femme tout sourire maniant une tronçonneuse) sont typiques de ce discours selon lequel ce sont celles et ceux qui luttent contre les dominations sociales qui en réalité exerceraient non seulement une domination mais, qui plus est, une « terreur ».

En d'autres termes, les dominé-e-s seraient en fait les dominant-e-s. Cette théorie qui, sous couvert de « subversion » ou de « lutte contre la pensée unique », a aujourd'hui le vent très en poupe, comme en témoigne la place occupée par certains



« spécialistes » de cette « pensée », qui s'expriment régulièrement dans les grands médias, d'Éric Zemmour à Franz-Olivier Giesbert en passant par Alain Finkielkraut, Ivan Rioufol ou Philippe Tesson, traverse le dossier de long en large.

En témoignent les angles d'attaque et les thèmes des différents articles du dossier: le premier (« 30 millions d'ennemis »), fait passer les féministes pour d'horribles misandres fascistoïdes qui cherchent à dresser les hommes: « *Les ligues de vertu reviennent! Nos néoféministes ne rigolent pas: un homme, ça doit domestiquer son désir, filer doux et marcher droit. Rompez!* », indique le chapô. Même son de cloche dans l'en-tête du deuxième article, « Cartographie du néoféminisme »: « *Osez le féminisme!, Les Indivisibles, les Femen... Une infinité de chapelles incarnent le féminisme radical du XXI^e siècle. Si leurs dirigeantes partagent en bloc la détestation du mâle blanc réactionnaire, elles se crêpent le chignon sur à peu près tout le reste...* » De même l'introduction du troisième chapitre dénonce des femmes qui « *pratiq[ent] le féminisme à la serpette* ». L'article suivant reprend cette ritournelle en dénonçant des militantes qui veulent « *éradiquer le second degré et la sophistication* ». Le dossier, interminable, continue sur le même registre dans « Elles voient des machos partout »: « *Malheur à qui s'y opposerait. La chasse à l'homme des féministes, on n'y résiste pas.* »

Dans un contexte où il est souvent question de terrorisme et de la lutte qui lui est opposée, parler de « chasse à l'homme » et de « terreur » féministe est pour le moins « navrant » (pour reprendre un mot du même

**PEU IMPORTE QUE DSK AIT ÉTÉ
INNOCENTÉ PAR LA JUSTICE : EN
RÉALITÉ, DANS L'ESPRIT DES DAMES
PATRONNESSES QUI AIMENT TANT
SE MÉLER DE NOS FESSES, AUCUN
HOMME N'EST INNOCENT.**

**EMBRASSER UNE FEMME POUR
LA SALUER ? À PEINE TOLÉRABLE.
À MOINS, BIEN SÛR, D'AVOIR LE
PHYSIQUE DE CONCHITA WURST ET
LES MANIÈRES DE STÉPHANE BERN.**

article). Le début de l'article suivant (« Discret comme un réac au Québec ») emploie la même rhétorique: il s'agit de faire passer pour des victimes celles et ceux qui profitent de leur institutionnalisation médiatique pour diffuser des discours réactionnaires, et de se lamenter du fait que les opinions les plus nauséabondes d'Éric Zemmour rencontrent des oppositions. Bien évidemment, le courageux journaliste dénonce la « *police [féministe] des arrière-pensées* ». Plus loin, « *Allemagne, années zéro héros* » fait l'éloge du livre d'un essayiste selon lequel la société se « *féminise* » et qui regrette la « *domestication de l'homme* ». Nous ne savons pas si Alain Soral a porté plainte pour plagiat.

Mais pour faire des hommes les victimes des femmes, les violences faites aux femmes doivent être niées. Alors que le problème de l'invisibilisation des viols et des violences faites aux femmes est bien connu², *Causeur* ne trouve rien de mieux à faire que de dénoncer (sans chiffres à l'appui, bien sûr) le fait qu'on ne plaigne pas suffisamment « *Pierre, Paul ou Jacques qui se retrouvent en garde à vue, et parfois en prison, parce qu'une dame mécontente les a abusivement accusés de viols, et qui auront perdu leur boulot le jour où ils seront blanchis.* »

Il va de soi qu'aucune victime de violences sexistes n'est interrogée, dans un dossier qui les minimise voire les nie, tout en ayant recours à des procédés rhétoriques affirmant le contraire. Il ne sera pas question, en

outre, d'évoquer les discours et les actions féministes contre le viol, les violences conjugales, les discriminations salariales, ou encore le harcèlement, alors même que ces formes de domination sont statistiquement documentées.

UN PROCÈS SANS TÉMOIN

De manière plus générale, la troisième caractéristique du dossier de *Causeur* est que la parole n'est jamais donnée aux associations et personnes incriminées. Un long procès à charge donc, sans que les accusées puissent se défendre, ce qui ne manque pas de faire sourire (ou grincer des dents) lorsque lesdites accusées sont par ailleurs taxées d'avoir des méthodes dignes du totalitarisme. Il s'agit, plus prosaïquement, de ridiculiser des militantes et des groupes sans leur donner la possibilité de répliquer, en tirant des propos de leur contexte, en raccourcissant des citations ou en caricaturant leur pensée.

Ainsi, le féminisme intersectionnel, consistant à lutter contre les dominations de genre, mais aussi contre les dominations racistes et l'exploitation capitaliste, qui a fait l'objet d'importantes élaborations théoriques (politiques, philosophiques ou sociologiques), est résumé en un demi-paragraphe comme un « *gloubi-boulga sociologique* ». C'est tout? C'est tout. On a bien évidemment le droit de critiquer le féminisme intersectionnel, mais la moindre des choses serait, pour ce faire, d'en exposer les principaux tenants et aboutissants...

Représentante de ce courant, Rokhaya Diallo est, à l'image de militantes

d'autres courants féministes évoqués dans ce dossier, particulièrement décriée, et sa pensée résumée en une phrase mise en exergue dans l'article :

POUR ROKHAYA DIALLO, LA FEMME VOILÉE INCARNE LE FÉMINISME, CAR VICTIME D'UNE TRIPLE DOMINATION, COMME FEMME, PAUVRE ET EX-COLONISÉE.

Plutôt que de faire dire à Rokhaya Diallo ce qu'elle n'a jamais dit, *Causeur* aurait mieux fait de la contacter, ce que nous avons fait tant les propos d'Eugénie Bastié, auteure de l'article sur le « néoféminisme », nous semblaient réducteurs. Rokhaya Diallo nous a confirmé ne jamais avoir dit ou écrit que « la femme voilée incarne le féminisme », tout simplement car... elle ne le pense pas.

Autre exemple, l'association Osez le féminisme! (OLF), dont les activités se réduiraient, selon *Causeur*, à la dénonciation des « violences symboliques ». Extrait : « *Le féminisme médiatique des dames d'OLF entend donc désormais lutter contre les "violences symboliques". Cela va du regard d'un homme dans le métro à "madame la présidente" à l'Assemblée, en passant bien sûr par les stéréotypes dans les manuels scolaires et les jouets.* » Ou encore :

SUR LES PLATEAUX TÉLÉ, OLF DÉFINIT LES NOUVELLES PRIORITÉS DU FÉMINISME : RÈGLES DE GRAMMAIRE NON SEXISTES, PROMO DU CLITO ET PRIX DU TAMPAX.

Loin de nous l'idée de porter un jugement – positif ou négatif – sur l'orientation et les activités d'OLF. Mais quelques remarques s'imposent ici, tant les propos d'Eugénie Bastié qui prétend, rappelons-le, faire un travail de journaliste, sont – à nouveau – réducteurs. OLF lutte contre les « violences symboliques »? C'est effectivement le cas, et il n'y a rien de déshonorant à cela! Car les « violences symboliques » ne sont pas, contrairement à ce que laisse entendre *Causeur* en

jouant sur la double acception du terme « symbolique », des violences mineures ou secondaires. Rappelons ici que le pouvoir de violence symbolique est, selon Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, qui ont largement contribué à la définition et à la diffusion de cette notion, « *tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de forces qui sont au fondement de sa force* ». Les violences symboliques ne sont pas moins discriminatoires que les violences physiques, avec lesquelles elles forment un continuum.

Mais il y a un autre problème: *Causeur* ment. Un mensonge par omission peut-être, mais un mensonge. Il suffit de consulter le site d'OLF pour constater que si la lutte contre les violences symboliques est l'une des facettes de l'activité du groupe, elle est loin d'être la seule. En parcourant les quatre derniers numéros du magazine d'OLF, nous avons ainsi pu lire des articles sur la situation des femmes migrantes, la place des femmes dans les professions hospitalières, les violences intra-familiales, l'excision, le droit à l'IVG, la lutte contre le viol³, etc. Eugénie Bastié considère-t-elle sérieusement que nous sommes ici dans le domaine de la « violence symbolique »? Pourquoi oublie-t-elle soigneusement de mentionner une part essentielle des activités d'OLF? Parce que cela ne correspondrait pas à son propos? Une drôle de manière de pratiquer le métier de journaliste...

Le reste du « dossier » est à l'avenant: raccourcis, caricatures, « oublis », petits et gros mensonges, etc. Une « enquête » qui n'en est pas une, et au cours de laquelle un seul point de vue (caricatural) s'exprime: voilà qui est d'autant plus gênant lorsque l'on pose en pourfendeur de la « pensée unique ». Mais de toute évidence, *Causeur* a décidé, par ces procédés,

« CHANTAGE SEXUEL? NE S'AGISSAIT-IL PAS, PLUS SIMPLEMENT, DE CE QUE L'ON APPELAIT DANS UN PASSÉ PAS SI LOINTAIN LA "PROMOTION CANAPÉ", ÉCHANGE DE SERVICES ENTRE DEUX PARTIES CONSENTANTES À CE NÉGOCE? »

de se construire des adversaires à sa mesure. Technique malheureusement très répandue chez les journalistes aimant se transformer en petits procureurs, qui permet de fabriquer soi-même l'argumentation de l'adversaire pour mieux la critiquer et, en définitive, propager un discours dégoûlant d'idéologie sous couvert d'« enquête ».

Du journalisme, ça?

[1] *La Plaisanterie* de Milan Kundera (1967) relate l'histoire de Ludvik, un jeune étudiant tchécoslovaque, membre du Parti communiste, qui, suite à une plaisanterie (« Vive Trostky! ») sur une carte postale adressée à une jeune femme qu'il tente de séduire, subit les foudres du régime stalinien.

[2] Sur 75 000 viols par an en France, seuls 10 000 sont déclarés. Pour s'en tenir à des sources officielles, on pourra lire le Rapport 2012 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

[3] Notons ici qu'OLF fut l'une des associations à l'initiative de la campagne « Viol : la honte doit changer de camp ».



USA : LES SPORTS FÉMININS MOINS MÉDIATISÉS QU'IL Y A VINGT ANS

Nous publions ci-dessous un article de Cheryl Cooky, professeure associée d'études féminines, de genre et de sexualité à l'université Purdue, publié par FAIR, observatoire des médias états-uniens, le 19 juin dernier. Consacré au traitement médiatique des sports féminins, il a été traduit par nos soins.

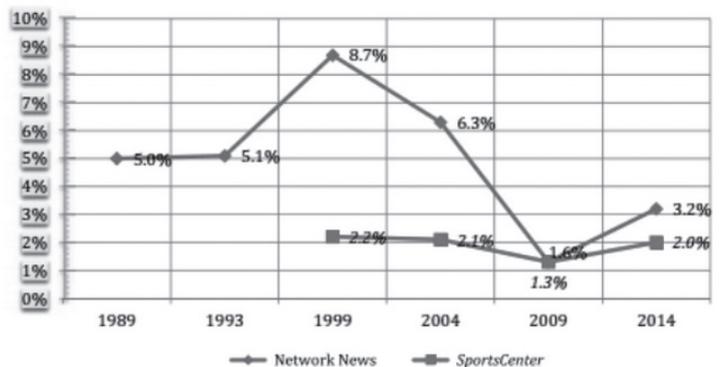
Si on vous disait que la couverture médiatique des sports féminins aux informations télévisées était moins élevée aujourd'hui qu'en 1989, le croiriez-vous? Il ne vous viendrait pas à l'idée de répondre autrement que par la négative.

2 À 3 % DE TEMPS D'ANTENNE

Assurément, la participation des femmes et des filles dans le domaine du sport s'est accrue au cours des 25 dernières années, et nombre de ligues professionnelles féminines sont apparues depuis 1989. Il y a également eu une formidable croissance de l'intérêt et du nombre de supporters des sports féminins au cours du dernier quart de siècle.

Malheureusement, d'après une enquête publiée récemment dans *Communication & Sport*, menée par mes collègues de l'université de Californie du Sud Mike Messner, Michela Musto et moi-même, les informations télévisées n'ont consacré que 2 à 3 misérables pour cent de leur temps d'antenne aux sports féminins en 2014. Et, de fait, on est en dessous des 5 % consacrés aux sports féminins en 1989. D'après nos données sur l'année 2014, sur les 934 sujets diffusés sur les antennes locales des chaînes de télé de Los Angeles de notre échantillon (soit plus de 12h d'antenne), 880 étaient consacrés aux sports masculins (approximativement 11 h 30) et seulement 32 sujets, soit à peu près 23 minutes, aux sports féminins. (Le temps restant était consacré à des sports « non genrés » tels que le marathon ou les sports de loisirs). Les chiffres pour l'émission « SportsCenter » de la chaîne ESPN étaient du même ordre. Sur le total des 405 sujets de « SportsCenter » de notre échantillon (presque 14h), 376 traitaient les sports masculins (juste au-dessus de 13h) tandis que seuls 13 reportages, soit approximativement 17 mn, parlaient de sports féminins.

Si l'on s'en tient aux dires d'ESPN, la diffusion de sujets consacrés aux sports féminins est passée de 1 500 heures à 7 500 au cours des cinq dernières années. Pourtant, d'après notre étude, la couverture des sports féminins dans l'émission « SportsCenter » est restée stable à 2 % depuis que cette émission a été ajoutée à notre enquête en 1999. En effet, vu la formidable croissance des sports féminins, et de leur diffusion si l'on s'en tient aux chiffres d'ESPN,



Pourcentage des sports féminins dans la couverture médiatique des sports, 1989-2014 (Communication & Sport)

on s'attendrait à voir une augmentation des sujets qui les traitent. Et tandis que beaucoup pourraient en conclure que les médias d'information se contentent d'offrir au public « ce dont ils ont envie », nos données suggèrent que les médias d'information, via leurs commentaires et leur traitement, contribuent à construire et entretenir des publics et des supporters de sports masculins tout en refrénant tout intérêt pour les sports féminins.

Les sports masculins, particulièrement les « Trois Grands » (le football américain, le basket-ball et le baseball masculins professionnels et universitaires), continuent de monopoliser le temps d'antenne, avec 75 % du total de notre échantillon de 2014, et ont droit de cité y compris hors saison. Par exemple, les antennes locales de Los Angeles, qui travaillent avec des contraintes de temps considérables (la plupart des sujets consacrés au sport dans les infos ne durent que quelques minutes), vont souvent inclure de longues histoires à « dimension humaine » à propos de sports masculins, tels ce sujet de 55 secondes au sujet d'un chien errant égaré dans le Brewer's Stadium de Milwaukee ou les 40 secondes consacrées à un joueur de la NBA, récemment transféré, en quête d'un bon burrito dans sa nouvelle ville. Notez bien que ces histoires ont été diffusées des jours où on ne traitait aucun sport féminin au cours de l'émission.

Tandis que la couverture est restée faible en termes quantitatifs sur les 25 ans de la durée de l'étude, nous avons observé une évolution positive, une tendance qui

a émergé dans notre échantillon de 2009 et qui persiste aujourd'hui, à savoir l'absence de sexualisation des athlètes féminines. Malheureusement, cette tendance « positive » dans la qualité du traitement s'est accompagnée d'un déclin quantitatif de la couverture des sports féminins. Il semblerait que les médias d'information soient devenus plus regardants quant à l'usage d'un sexisme exacerbé dans les commentaires, nous l'espérons en partie grâce à nos recherches.

« SI VOUS N'AVEZ RIEN DE MIEUX À FAIRE, ALLEZ-Y »

Pourtant, lors des rares occasions où les médias d'informations sportives couvrent effectivement les sports féminins, ces sujets sont traités de façon terne, sans enthousiasme, se limitant à une exposition des faits. La fin du bulletin de 23h de la KABC (26/07/2014) proposait un sujet très représentatif consacré au championnat du monde de beach-volley professionnel :

« Votre week-end ne serait pas tout à fait complet sans un peu de volley-ball. Kerri Walsh Jennings et April Ross affrontaient l'équipe de Slovaquie en demi-finales, en bonne voie pour leur quatrième victoire du championnat. Renvoyant facilement les Slovaques dans les filets au cours du premier set, elles perdent le 2^e, ça s'est donc joué en trois sets. L'équipe américaine se rapproche ainsi de la médaille d'or avec ce match ; si vous n'avez rien de mieux à faire, allez donc vous la couler douce demain sur la plage de Long Beach. »

Cette approche de type « si vous n'avez rien de mieux à faire » s'inscrit à l'exact opposé de l'enthousiasme et de l'excitation qui accompagnent les échanges portant sur les sports masculins. Les sujets consacrés aux sports masculins étaient caractérisés par de hautes valeurs qualitatives (interviews, musique, visuels, etc.) accompagnés par des commentaires de haute volée, des tonalités de voix enthousiastes et des descriptions passionnées.

Par exemple, durant la couverture des meilleurs moments du All Star Home Run Derby de la MLB (14/07/2014) sur « SportsCenter », un présentateur sportif parlait d'un coup de Giancarlo Stanton en ces termes : « *Ouah ! On va regarder ça encore une fois. Il les achève purement et simplement ! On peut se rendre compte de la vitesse de ce swing en temps réel. Et on est tout bonnement admiratifs devant un coup pareil.* » Plus tard, un analyste sportif s'est répandu en compliments sur Yoenis Céspedes : « *Céspedes n'a jamais cessé de s'améliorer, ses home runs étaient de plus en plus longs et les scores de plus en plus élevés.* »

Lors des rares occasions où les médias d'information appliquaient les mêmes standards élevés de production et de qualité de commentaires aux sports féminins, ces sujets soulignaient dans la plupart des cas le double rôle d'athlète et de mère. Des sujets avec la star du basket-ball Lisa Leslie alors qu'elle faisait son entrée au Hall of Fame ou bien Candace Parker et sa carrière fulgurante au sein de la WNBA comportaient des questions à propos de la

capacité des athlètes à trouver l'équilibre entre leurs deux rôles d'athlète de haut niveau et de mère. (« *Comment faites-vous pour garder l'équilibre entre votre rôle de pièce maîtresse au sein d'une franchise et celui de pièce maîtresse dans la vie d'une petite fille ?* » a demandé « SportsCenter » à Parker).

D'aucuns avanceront peut-être que c'est une amélioration par rapport aux histoires où les athlètes féminines sont sexualisées, que l'on a pu trouver dans de précédents objets de notre enquête, mais chaque fois qu'une athlète féminine apparaît dans son rôle de mère, on la confine encore dans le cadre conventionnel des rôles de genre. Il semblerait qu'aux yeux des informations sportives, les options de représentations des athlètes féminines se limitent au rôle d'objet sexuel, de mère, ou d'absence de représentation.

On m'a récemment demandé comment j'avais réagi aux résultats de l'enquête, et j'ai répondu : « *Je suis surprise d'être surprise.* » En effet, des précédents au cours de cette enquête établissent une inégalité persistante dans la couverture médiatique des sports féminins aux informations, du coup je m'attendais d'une certaine façon à une continuité dans ce manque de couverture. Mais, 40 ans après la promulgation de la clause Title IX, après l'émergence de nombre de ligues féminines professionnelles et la formidable croissance du basket-ball féminin universitaire, on aurait pu s'attendre à observer une progression et des améliorations similaires dans la couverture médiatique dans les programmes d'information.

Dans nos recherches, nous expliquons cela en termes d'« irrégularité du changement social », qu'il est facile d'identifier et de décrire, mais bien plus ardu d'expliquer et de traiter. Pourquoi restons-nous coincés dans des modes et des façons de vivre obsolètes dans certains domaines alors que nous sommes capables de progresser dans d'autres ?

Voici ce que je voudrais dire : la couverture médiatique du sport est importante. Les médias d'information sur le sport ne nous informent pas simplement des principaux événements dans le monde du sport, ils sont une institution puissante qui construit activement et entretient l'intérêt et les publics pour les sports masculins. Le silence des médias sur les sports féminins retarde la croissance de la construction des publics et des supporters pour les sports féminins. Cela a des effets sur les relations de genre dans notre société.

Comme nous l'expliquons, l'échec des journaux télévisés et des émissions résumant les grands événements de la journée [*highlights shows*] à couvrir équitablement les sports féminins réduit au silence le mouvement historique des femmes dans le sport et les succès impressionnants remportés par les athlètes féminines, maintenant ainsi le sport en tant qu'environnement propice à la reproduction d'idéologies de la supériorité masculine.

Dans la perspective d'un changement positif des rapports de genre de notre société, améliorer la couverture médiatique des sports féminins serait un progrès considérable.

REVUES DE SHS (2) : L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DES CHERCHEURS

Si l'importance économique des revues de SHS est faible, comme nous l'avons exposé dans un premier article publié dans le précédent numéro, elles ont par contre un rôle central dans l'évaluation des chercheurs et des laboratoires, évaluation dont dépendent en grande partie la carrière des uns et les subventions des autres. Cette évaluation s'appuie essentiellement sur la bibliométrie, déjà utilisée de longue date dans les STM (sciences, techniques et médecine) où elle est fortement contestée, et qui est encore moins adaptée aux spécificités des SHS. Dans la dernière décennie, à la suite d'une politique volontariste en Europe et en France, l'évaluation des revues a même dégénéré en un système de classement en proie à toutes les critiques.

LA BIBLIOMÉTRIE ET LES SHS

L'instrument privilégié de l'étude de la production scientifique, la bibliométrie, consiste à mesurer cette production à partir des articles publiés dans les revues et à l'évaluer à partir des citations de ces articles dans les autres revues. À l'origine il ne s'agissait pas de classer les revues et les chercheurs (et par extension, les laboratoires de recherche, les universités, etc.). Dans les années 1920 et 1930, à la suite de l'explosion du nombre de revues scientifiques, et parfois de leur prix, les bibliothécaires ont cherché des méthodes de sélection plus objectives que les demandes des chercheurs pour choisir les abonnements utiles à ces derniers. La bibliométrie s'est affirmée alors comme un outil permettant de repérer les revues les plus citées, la progression dans le temps du nombre de ces citations et en conséquence de choisir celles qui pouvaient intéresser les chercheurs dans un domaine particulier. Longtemps artisanale, la bibliométrie est devenue, à partir des années 1950, avec l'informatisation de ses outils, un remarquable moyen d'analyse de la production scientifique: « *La bibliométrie est essentielle pour cartographier de façon globale l'état des recherches à un moment et en un lieu donné, et ainsi dépasser les perceptions locales et anecdotiques. Elle permet également d'identifier des tendances à différentes échelles: régionale, nationale et mondiale, qu'il serait impossible de faire émerger autrement* »¹. Ces informations sont obtenues grâce à un traitement à grande échelle des données fournies par les notices bibliographiques des articles (auteur, date de publication, titre de la revue, unité de rattachement, domaine de l'article, etc.) des grandes bases de données. Ce n'est qu'après son utilisation comme moyen d'évaluation des



revues et des chercheurs que la bibliométrie a été remise en cause par nombre de ces derniers.

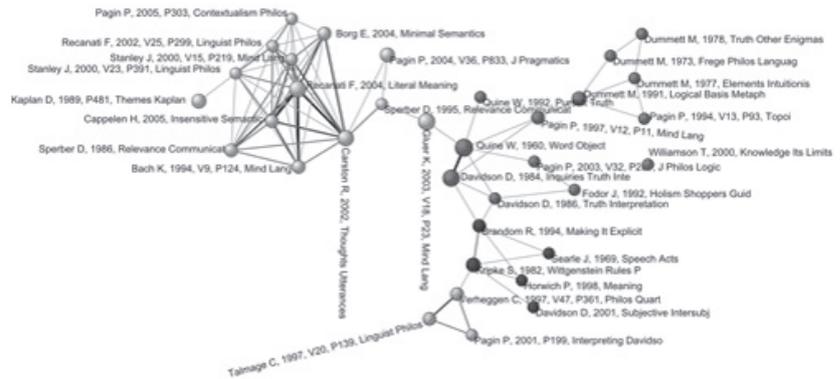
En tant qu'outil d'évaluation (incluant l'analyse des citations), et non plus seulement de mesure, de l'activité scientifique, la bibliométrie s'est d'abord appliquée aux STM. Destinée à pallier la subjectivité et l'étroitesse de l'évaluation par les pairs, elle participe de l'introduction dans le domaine de la recherche scientifique des techniques de gestion de la qualité (benchmarking) des entreprises privées. L'évaluation des revues est fonction de leur facteur d'impact, chiffre qui désigne leur rang dans la hiérarchie des revues grâce au nombre de citations qu'elles ont obtenu dans les autres revues. Les

revues qui ont le facteur d'impact le plus élevé seront les plus convoitées par les chercheurs pour y publier leurs articles. Parmi les nombreuses critiques qui ont été adressées à ce facteur d'impact comme nous l'avons déjà signalé dans un article sur les STM, certaines concernent plus particulièrement son application aux SHS.

Alors que les revues sont le mode de communication de loin le plus usité dans les STM (plus de 80 % de la production) ce n'est pas du tout le cas des SHS dont la production se partage à peu près également entre les revues et les livres². En admettant, pour simplifier, qu'un livre égale un article, ce qui n'est pas, *a priori*, à l'avantage du livre, c'est dès lors une bonne moitié de la production scientifique des SHS qui se trouve ainsi marginalisée par l'approche bibliométrique transposée sans adaptation des STM aux SHS. Ce qui fait dire à Grégoire Chamayou : « *Pour vos publications, oubliez les monographies – dans notre nouveau régime de production du savoir, ça vaut peanuts. Si vous êtes chercheur en sciences humaines et sociales surtout, renoncez à écrire des livres. À quoi bon, puisqu'ils ne seront pas directement recensés par les bases de données bibliométriques? C'est bien simple: aujourd'hui, leur monnaie n'a plus cours* ». »

En outre, sur ce terrain limité aux seules revues, la bibliométrie ignore certaines spécificités des publications de SHS. Par exemple, la durée de deux ans établie pour mesurer le facteur d'impact d'une revue, si elle est pertinente pour les STM, est très insuffisante en matière de SHS où plusieurs années sont souvent nécessaires pour qu'une contribution atteigne son lectorat et soit citée par d'autres chercheurs. Par ailleurs, les sujets traités dans les revues de SHS sont moins « universels » que ceux traités en STM, et, de ce fait, moins cités par les autres revues. D'où une sous-estimation chronique de l'impact des revues de SHS, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur leur financement et la carrière des chercheurs qui les alimentent.

Par ailleurs, bien que l'ISI (Institut for Scientific Information) de Thomson Reuters ait constitué, depuis 1973 pour les sciences sociales et depuis 1978



pour les sciences humaines, un facteur d'impact propre aux revues de SHS, ces dernières sont relativement peu nombreuses dans sa base de données (2864 en 2010). Concurrent de l'ISI depuis 2004, Scopus, initié par Elsevier⁴ en recense 3453 (en 2010), soit à peu près un tiers de l'ensemble évalué à 9551 revues (avec comité de lecture, contrôle par les pairs). Mais surtout, les revues répertoriées par ces organismes sont très majoritairement anglo-saxonnes. Les revues d'autres bassins linguistiques y sont manifestement sous-représentées : par exemple, on trouve dans la base de données de l'ISI 90 revues françaises de SHS et 36 espagnoles et, dans Scopus, 47 revues françaises et 28 espagnoles. D'où une impossibilité pour la plus grande partie des revues de ces pays de connaître leur facteur d'impact, c'est-à-dire leur reconnaissance internationale, sauf à se fier à Google Scholar, le troisième fournisseur de facteur d'impact dont le recouvrement est beaucoup plus large mais peu sélectif et en variation constante, donc peu reconnu par la communauté scientifique.

LES CLASSEMENTS ET L'AERES

En réaction à ce quasi-monopole linguistique de l'anglais, au niveau européen, l'European Science Fondation a créé sa propre base multilingue de recension de revues SHS, limitée pour l'instant aux sciences humaines (à l'exclusion des sciences sociales). L'ERIH (European reference index for the humanities) répertorie, pour ce seul secteur et à l'échelle mondiale, 5179 revues, tandis qu'en France, une politique nationale d'évaluation des revues scientifiques a été mise en

œuvre avec la création en 2006 d'un organisme public, l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), qui recense de son côté, en s'appuyant beaucoup sur les listes de l'ERIH, 6300 revues de SHS (toujours à l'échelle mondiale).

Les revues de SHS ont ensuite fait l'objet d'un classement par l'ERIH et l'AERES en trois catégories : A, B et C, par des petits comités *ad hoc*, nommés par l'administration et non élus par leurs pairs, comme c'est l'usage en la matière, sans que les critères de ces classements soient publics. Ces catégories sont devenues, surtout avec l'AERES, des indicateurs de la qualité des revues, avec les conséquences que l'on peut facilement deviner : les chercheurs qui publiaient des articles dans les revues classées A reçurent de l'AERES le titre de « publiant » et furent classés en fonction du nombre de ces publications⁵, tandis que les laboratoires furent classés et financés en fonction du nombre de leurs « publiants ». Les revues classées A furent très demandées, notamment par les jeunes chercheurs. Inversement, le classement d'une revue en catégorie C peut être catastrophique pour elle puisque, bien évidemment, les chercheurs ne vont pas se bousculer pour y publier des articles, ni les lecteurs pour s'y abonner. « *En France comme dans d'autres pays [...], nombreux sont ceux qui dénoncent les immenses dangers de ces machines pour la qualité des évaluations, mais aussi pour la survie du tissu si fragile des revues : une fois liée la notation des "publiants" à celle des revues, l'engrenage est en route qui fera bientôt disparaître les*

revues moins bien en cour, qu'elles soient trop hétérodoxes, trop jeunes, trop pointues, trop interdisciplinaires ou trop innovantes⁶. »

Face à la multiplication des protestations des revues et des chercheurs contre l'arbitraire de ses classements, l'AERES a dû y renoncer, et, dans la foulée, a même disparu, supprimée par la loi Fioraso sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013 (ce qu'avait expressément demandé l'Académie des sciences) pour être remplacée par un « Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur » (HCERES). Le classement des revues n'est plus dans ses attributions. Mais on voit mal comment la concurrence néolibérale généralisée entre les chercheurs, les unités de recherche, les universités, les revues, mise en œuvre à l'échelle européenne depuis 1999 (processus de Lisbonne), poursuivie en 2010 avec le programme « Europe 2020⁷ » et traduite en France par la loi LRU pourrait se traduire autrement que par la promotion et la disqualification de nombre de ces instances.

POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Peu rentables sur le plan économique, mais requinquées par leur mise en ligne, les revues de SHS se trouvent désormais confrontées à des questions relevant des politiques scientifiques.

La promotion du libre accès par les instances européennes pour les seuls motifs de concurrence internationale risquerait de mettre en péril, si elle s'imposait avec la brutalité inscrite dans la recommandation européenne, le fragile équilibre économique des revues privées et leurs rapports jusque-là positifs avec le secteur public. Si une promotion publique du libre accès semble souhaitable et légitime, elle ne devrait intervenir que progressivement et en coopération avec les divers acteurs qui ont su maintenir et même développer le « tissu fragile » des revues de SHS. Déjà financé en amont et en aval et par diverses subventions publiques, le libre accès aux articles des revues de SHS devrait, à terme, être assuré ouvertement par la puissance publique, comme c'est déjà le cas pour les portails Persée et Gallica.

Quant à la politique d'évaluation de la recherche et des chercheurs, elle avait notamment pour objectif de réduire la subjectivité plus ou moins intentionnelle des évaluations par les pairs, voire les pratiques de favoritisme, copinage, cooptations et autres échanges de bons services. Sur ce terrain, à supposer que l'objectif soit atteint, ce qui est loin d'être assuré, on ne peut que constater que le remède est pire que le mal. Et surtout qu'il a consisté à retirer aux scientifiques eux-mêmes la maîtrise de leurs domaines de compétence. Les critères « objectifs » de la bibliométrie, dont on a vu les limites, sont en effet utilisables par tout un chacun, et notamment par les administrateurs et les politiques, sans qu'ils aient besoin d'une quelconque compétence dans les domaines considérés. Sous couvert d'une approche scientifique (la bibliométrie), il s'agit en fait d'une tentative de contrôle politique de l'activité scientifique, en sciences humaines et

sociales, comme en STM. « Les tentatives pour imposer une évaluation bibliométrique ne s'expliquent que par le souci de remplacer des spécialistes reconnus par leur communauté pour leurs compétences par des instances désignées par l'autorité politique du moment, appréciées pour leur suivisme. Ici comme ailleurs, la frénésie évaluatrice aboutit à dessaisir les chercheurs et leurs représentants légitimes et à gonfler un personnel bureaucratique qui se pérennise en acceptant d'asphyxier progressivement la vie scientifique⁸. »

Contre cette perspective, on ne peut que souscrire à la proposition de Christian Topalov : « L'enseignement supérieur et la recherche ont besoin d'évaluations élaborées de façon collective, contradictoire et publique, au sein d'instances mandatées pour cette tâche par la communauté au nom de laquelle elles portent des jugements, jugements dont elles ont à répondre⁹. »

[1] Yves Gingras, *Les dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Raison d'agir, 2014.

[2] Avec des variations selon les disciplines, puisque pour les humanités (langues et littérature anciennes), la proportion des livres est de 75 % depuis 30 ans, tandis qu'en économie, elle a baissé de 55 % à 30 % dans la même période (Yves Gingras, *op. cit.*, p. 39). Et des variations locales aussi, aux États-Unis, par exemple, « les sociologues des universités privées mettent l'accent sur la publication des livres alors que leurs homologues des universités publiques publient de préférence des articles » (*id.*, p. 40).

[3] Grégoire Chamayou, « Petits conseils aux enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation », *Contretemps.eu* [En ligne], février 2009.

[4] Les organismes internationaux qui gèrent l'évaluation des revues et des chercheurs associés, sont de grandes sociétés privées commerciales, cotées en bourse, éditrices de revues scientifiques, et non des moindres puisque Elsevier et Thomson-Reuters sont respectivement le 2^e et le 3^e éditeur mondial, toutes catégories confondues. C'est dire que, d'une part, les prix de l'accès à ces bases de références sont exorbitants, et que d'autre part, l'impartialité de l'évaluation des revues par ces grands propriétaires de revues peut être sujette à caution. Pourquoi une activité si importante pour la communauté scientifique mondiale ne serait-elle pas confiée à un organisme indépendant financé par les États ?

[5] Ce classement fait également l'impasse sur la publication de livres qui, comme déjà dit, ont une importance égale à celle d'articles de revues dans la production scientifique des chercheurs en SHS.

[6] Christian Topalov, « Aeres. En finir avec l'Agence de notation de l'enseignement supérieur et de la recherche », *Mediapart* [En ligne], 21 mai 2013.

[7] Ce qu'exprime fort bien la Commission européenne : « *Le temps où les savoirs acquis dans l'espace scientifique académique constituaient un patrimoine ouvert, mis à la disposition de tous, appartient au passé. [...] Le but ultime de la recherche n'est plus simplement de produire des connaissances scientifiques, mais de promouvoir l'exploitation concrète des avancées qu'elle génère. Or cette exploitation, dans une économie de marché, a une dimension intrinsèquement économique* » (Commission européenne, « Vers un marché des connaissances », *RDT Info*, n° 34, juillet 2002, p. 16, cité par Bernard Thomann, « L'évaluation de la recherche en question », 28 mai 2009, *Laviedesidées.fr*)

[8] Michel Espagne, « Les SHS au casino de la bibliométrie évaluative : impasses, impairs et manques », *La Vie de la recherche scientifique*, septembre 2008, p. 44.

[9] Christian Topalov, *op. cit.*

L'ÉCONOMIE DANS LES MÉDIAS : QUI EN PARLE ? ET COMMENT ?



« Ne voyez-vous pas que le véritable but du novlangue est de restreindre les limites de la pensée? »

GEORGE ORWELL, 1984

Si le monde dans lequel nous vivons ne ressemble pas encore à celui décrit par George Orwell, il en a cependant quelques travers, comme celui de « restreindre les limites de la pensée » sur les questions économiques et sociales. En effet, dès qu'il s'agit d'aborder ces thématiques, le périmètre de discussion se resserre et le champ des confrontations est délimité d'un côté par les partisans d'un libéralisme économique modéré (de « gauche », selon la terminologie actuelle) et de l'autre par ceux d'un libéralisme échevelé (de droite). En dehors de ce cadre, point de débat... Comment en sommes-nous arrivés là?

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les idées économiques de gauche étaient plus présentes et plus fortes qu'aujourd'hui dans les cercles intellectuels et décisionnaires. Il n'était pas rare d'étudier l'économie marxiste à l'université. Les keynésiens avaient pignon sur rue dans les gouvernements occidentaux, et l'intervention étatique (parfois décriée comme patriarcale) était perçue comme un véritable facteur de croissance. Le Parti communiste et

les syndicats n'étaient pas en décomposition, et l'extrême gauche avait même son propre quotidien : *Libération*.

Le premier changement fut la victoire des idées libérales, ce « grand bond en arrière » décrit par Serge Halimi³, qui voit des économistes comme Milton Friedman ou Friedrich Hayek occuper le devant de la scène intellectuelle, et coïncide avec le succès politique des conservateurs – Margaret Thatcher au Royaume-

Uni et Ronald Reagan aux États-Unis – et la disparition de l'URSS. Le libéralisme économique et mondialisé s'était déjà renforcé au lendemain du premier choc pétrolier, et les années 1980 et 1990 furent celles de la financiarisation à outrance des marchés et de la privatisation de pans entiers de l'activité économique. Le coup de grâce fut porté par les institutions internationales (FMI, OMC [ex-GATT], Union Européenne...) créées par des États préférant leur déléguer responsabilités et souveraineté.

Les capitalistes semblent avoir définitivement gagné. Quoi d'étonnant, dès lors, à ce qu'ils s'emparent de médias et s'en servent, en les achetant ou en s'assurant qu'ils diffusent la bonne parole économique: en colonisant les structures formatrices des journalistes² et en sélectionnant des rédacteurs en chef et des directeurs des médias chargés de veiller à l'orthodoxie des lignes éditoriales (occultation des thèmes sociaux, traitement des sujets sous l'angle de l'entrepreneuriat...). Franz-Olivier Giesbert le reconnaissait en 1989, au micro de Jacques Chancel sur France Inter: « *Je pense que tout propriétaire a des droits sur son journal. Il a, lui, le pouvoir. Vous parliez de mon pouvoir. Enfin mon pouvoir, excusez-moi, c'est une vaste rigolade! [...] Les vrais pouvoirs stables, c'est le pouvoir du capital! Ça c'est le vrai pouvoir. Il est tout à fait normal que le pouvoir s'exerce.* » Merci de cette franchise.

Favorables au Traité constitutionnel européen, à la mondialisation libérale, à la valorisation des entreprises, au désengagement progressif de l'État dans l'économie, à la « modernisation » du Parti socialiste, les grands médias ont offert une formidable chambre d'écho aux porte-voix du capitalisme. « *La "classe dirigeante" de la société capitaliste, expliquait Ralph Miliband, est celle qui possède et contrôle les moyens de production et qui est capable, en vertu du pouvoir économique dont elle se trouve ainsi investie, d'utiliser l'État comme instrument de domination de la société.* » Cette classe est aussi celle qui possède et contrôle les moyens de production et de diffusion de l'information (télévision, presse, radio, livres, films), et partout, elle peut utiliser son empire médiatique

pour vendre (ses produits) et pour promouvoir (ses idées).

Dès lors, le traitement des questions économiques et sociales dans les médias s'en ressent. Pour aborder ces thèmes, des « experts » de l'acabit d'Agnès Verdier-Molinié (voir notre article page 25) ou des économistes à gages sont appelés à la rescousse (ainsi que le déplore Aurélie Trouvé d'Attac, page 23). Toujours les mêmes, dont on trouvera le véritable « CV » page 20: s'ils se présentent et sont présentés comme « économistes », dont on précise au mieux l'université ou le laboratoire de recherche auxquels ils sont rattachés, ils sont généralement également stipendiés par des banques, des institutions financières ou des grandes sociétés, mais ne se prévalent curieusement jamais de ces activités – au demeurant fort lucratives.

Dans les faits, qui sont ces économistes attirés ou présentés comme tels? S'il paraît difficile d'être exhaustif dans l'observation des médias, nous avons tout de même comptabilisé les invitations dans les émissions de débats des chaînes publiques (France 2, France 3 et France 5). Sur la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012, il y a eu 401 invitations d'économistes partagées entre 89 économistes. Il est intéressant de voir que la répartition des invitations est loin d'être équilibrée, et que quelques économistes trustent une grande partie des interventions dans les médias (voir tableau 1). En effet, un oligopole de huit économistes se partage plus de 50 % des invitations (206 sur 401).

Si l'on excepte Bernard Maris, ces économistes sont tous aisément classables dans la catégorie des « orthodoxes », favorables à l'économie de marché, parfois sans bornes (pour Michel Godet), parfois régulée (pour Daniel Cohen). Et de manière plus générale, sur les 89 économistes invités, 42 sont classés comme orthodoxes, 21 comme hétérodoxes et 26 comme « neutres » (c'est-à-dire n'ayant pas de positions publiques assez tranchées pour les classer dans l'un ou l'autre camp). Et lorsque l'on pondère les résultats, les 42 économistes orthodoxes se répartissent 291 invitations (soit 72,6 %), les hétérodoxes 62 (soit 15,5 %)

et les « neutres » 48 (soit 12 %; voir tableau 2).

La répartition des genres est également très marquante: 380 invitations masculines, contre 21 invitations féminines. La dichotomie est aussi spectaculaire lorsqu'il s'agit du rapport Paris/Régions puisque sur les 401 invitations, 382 concernent des économistes parisiens (voir tableau 3)...

Ainsi, pour la télévision, un bon économiste doit être un homme, disponible (donc parisien), bon client, et caressant le marché dans le sens du poil. Ses prises de parole seront rarement contredites et si quelques journalistes isolés (voir l'entretien avec Romaric Godin page 22) s'efforcent de faire entendre un autre son de cloche, on mesure la puissance du choral avec lequel ils doivent lutter.

À la veille de l'élection présidentielle de 1995, Alain Minc donnait sur LCI libre cours à sa rêverie: « *Je me plaisais à imaginer ce qu'aurait été la campagne si elle avait opposé Jacques Delors à Édouard Balladur. Finalement, c'est drôle la vie d'un pays: on était à un millimètre d'une campagne de pays très développé, très sophistiqué, entre le centre droit et le centre gauche, à l'allemande, et on a une campagne beaucoup plus marquée par le vieux tropisme français du rêve, de l'illusion et du sentiment que la politique domine tout.* »

« Une campagne de pays très développé, très sophistiquée, entre le centre droit et le centre gauche »: Alain Minc explicitait en 1995 ce qui sera, en 2002, en 2007, puis en 2012 le programme commun des chroniqueurs économiques attirés, des experts conviés et des journalistes disciplinés. Et demain encore, ils tenteront d'imposer une contraction du périmètre des choix économiques légitimes et acceptables, celui qui oppose un libéralisme économique « de gauche » à un libéralisme économique « de droite ».

[1] *Le Grand Bond en arrière*, Fayard, 2004.

[2] Lire François Ruffin, *Les Petits Soldats du journalisme*, Les Arènes, 2003.

[3] *L'État dans la société capitaliste*, Éditions François Maspero, 1973, p. 33.

| | nombre de passages | passages cumulés | pourcentage | pourcentage cumulé |
|-------------------------|--------------------|------------------|-------------|--------------------|
| Élie Cohen | 37 | 37 | 9,23 % | 9,23 % |
| Michel Godet | 33 | 70 | 8,23 % | 17,46 % |
| Philippe Dessertine | 32 | 102 | 7,98 % | 25,44 % |
| Jacques Attali | 25 | 127 | 6,23 % | 31,67 % |
| Christian Saint-Étienne | 23 | 150 | 5,74 % | 37,41 % |
| Daniel Cohen | 22 | 172 | 5,49 % | 42,89 % |
| Bernard Maris | 19 | 191 | 4,74 % | 47,63 % |
| Nicolas Bouzou | 15 | 206 | 3,74 % | 51,37 % |

Tableau 1. Huit économistes partagent plus de 50% des invitations

| | économistes orthodoxes | économistes hétérodoxes | économistes neutres | Total |
|-------------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|-------|
| Nombre | 42 | 21 | 26 | 89 |
| Nombre d'invitations | 291 | 62 | 48 | 401 |
| Nombre d'invitations en pourcentage | 72,57 % | 15,46 % | 11,97 % | 100 % |

Tableau 2. Répartition des invitations orthodoxes/hétérodoxes

| | Paris | Province / étranger | Total des invitations |
|--------|-------|---------------------|-----------------------|
| Hommes | 365 | 15 | 380 |
| Femmes | 17 | 4 | 21 |
| Total | 382 | 19 | 401 |

Tableau 3. Caractéristiques de genre et de localisation des économistes invité-e-s

Le Monde, l'Europe et les banquiers

En mai 2015, nous publions un article portant sur les économistes et/ou experts invités, entre janvier et mars 2015, par le quotidien *Le Monde* pour aborder la politique économique de la zone euro. Le résultat était sans appel : 71 % étaient membres de banques, de grandes entreprises ou de la BCE. Les autres étaient pour l'essentiel favorables à la doxa libérale (12 %). Et, en définitive, seuls 5 % représentaient des points de vue critiques sur l'orientation actuelle de la politique de l'UE. Ce qui n'eut pas l'heur de plaire à une journaliste du quotidien...

Ne reculant devant aucun sacrifice, nous reprîmes alors notre enquête¹, affinant nos critères de recherche et élargissant le champ d'investigation (janvier-avril 2015) : nous passâmes alors de 75 à 121 invitations d'économistes et/ou experts. Mais à notre grand regret, la seconde enquête confirma, en les aggravant, les résultats de la première. Ajoutons que les femmes ne cumulent au total que 8 apparitions sur 121, soit à peine 5 % des invitations. Nous attendons toujours la contre-enquête de Mathilde Damgé – sur Twitter ou ailleurs.



[1] On trouvera tous les détails de cette affaire, en deux articles, sur notre site.

LE VRAI CV DES ÉCONOMISTES À GAGES

Ils squattent les plateaux de télévision, les antennes radiophoniques, les colonnes des journaux et les sites internet. Ils sont présentés comme « économistes », « professeurs d'économie », « chercheurs en économie » ou encore « essayistes ». Mais les médias qui les invitent ou leur offrent des tribunes, chroniques ou émissions, oublient toujours soigneusement de nous rappeler le « reste » (l'essentiel) de leur CV: présidents de sociétés de conseil, administrateurs de grandes entreprises ou de banques, conseillers de grands groupes financiers ou médiatiques, etc. Voilà qui permettrait pourtant au public de savoir plus précisément qui sont ces « experts », et qui éclairerait certaines de leurs prises de position. Nous vous proposons donc un panorama de ces économistes à gages, avec la liste (non exhaustive) des responsabilités qu'ils exercent (ou ont exercées) dans divers grands groupes.



Élie Cohen

Administrateur d'EDF Énergies nouvelles
Administrateur de Steria (génie informatique)
Administrateur de Pages Jaunes
Administrateur de la Société Générale
Administrateur d'Orange



Patrick Artus

Directeur de la recherche et des études chez Natixis (banque)
Administrateur de Total
Administrateur d'IPSOS



Alain Minc

Directeur de Saint-Gobain
PDG D'Air Industries
Vice-Président de CIR international (société holding)
Vice-Président de Cerus (société holding)
Président du conseil de surveillance du Monde
Président d'AM Conseil (communication)
Président de la SANEF (autoroutes)
Administrateur de Vinci
Administrateur de Prisa (groupe de presse espagnol)
Administrateur de CaixaBank
Administrateur de la FNAC
Administrateur de Poweo Direct Énergie
Administrateur d'Ingenico (solutions de paiement)
Administrateur d'Yves-Saint-Laurent



Marc Fiorentino

Cadre chez Bank of America
Vice-Président chez Drexel Burnham Lambert (banque d'affaires)
DG, puis PDG chez PaineWebber (banque d'affaires)
PDG chez Salomon Smith Barney (banque d'affaires)
PDG d'Euroland Corporate (société de Bourse)
Administrateur d'Allofinance (conseil financier, devenu MonFinancier)
Administrateur d'Ubisoft (jeux vidéos)



Daniel Cohen

Conseiller à la Banque Lazard
Membre du conseil de surveillance du Monde



Olivier Pastré

Directeur Général de GP Banque
Président d'IM Bank
Administrateur d'Union Bank
Administrateur de Medifin (fonds d'investissement)
Administrateur de MSIN (société de Bourse)
Administrateur de CMP Banque
Administrateur de l'Association des directeurs de banque (sic)

Christian de Boissieu

Président de la commission de surveillance des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Monaco)
Président de la commission de contrôle des activités financières de Monaco
Membre du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI)
Administrateur de la banque Hervet
Administrateur du fonds d'investissement Pan Holding
Membre du conseil stratégique d'Ernst & Young
Membre du conseil de surveillance de Neuflyze OBC (banque)
Conseiller économique de HDF Finance (hedge fund)
Conseiller au Crédit agricole



Jean-Hervé Lorenzi

Président du Pôle de Compétitivité « Finance Innovation »
Conseil de Surveillance d'Euler Hermes (assurance-crédit)
Administrateur du Groupe Edmond de Rothschild France
Administrateur du Crédit Foncier de France
Administrateur de la BNP Paribas Cardif (assurances)
Administrateur d'Eramet (métallurgie)
Administrateur de l'IDATE (think tank)



Michel Godet

Consultant en « prospective et stratégie » pour Renault, Aéroport de Paris, AXA, Boulanger, BASF, Bouygues Construction, Société Générale, Crédit Mutuel, Décathlon, Nexans (câbles électriques), SPIE Trindel (énergie), Sofinco.
Administrateur de Bongrain (agro-alimentaire)
Administrateur d'AGIPI (assurances)

Vous avez dit « conflit d'intérêts » ?

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts? Les choses deviennent très claires lorsqu'on prend l'exemple du secteur médical: accepterait-on par exemple qu'un médecin nous prescrive, pour une maladie donnée, un médicament fabriqué par l'entreprise qui le rémunère ou l'invite en vacances? Probablement pas. Et l'on aurait raison: dans son livre *Inside job*, qui vient de paraître et qui fait suite à son documentaire du même nom, Charles Ferguson observe que « les médecins qui détiennent des parts dans les centres d'imagerie médicale ont quatre fois et demi plus de chances de recommander les examens qu'on y pratique à leurs patients ».

Dans le domaine de l'économie, poser la question des conflits d'intérêts, c'est se demander si un expert peut, « en toute indépendance », prôner la modération dans la régulation financière quand il occupe simultanément un poste de conseiller d'une société financière. C'est se demander si un économiste doit vraiment présenter ses analyses « techniques » du rôle des banques dans la société lorsqu'il en dirige une. C'est s'interroger sur l'opportunité pour un observateur rémunéré par une banque exposée à la dette grecque, d'éditorialiser sur la crise grecque.

Renaud Lambert, intervention lors des Rencontres déconomiques d'Aix-en-Provence (7 juillet 2012)

« JE CONSIDÈRE L'ÉCONOMIE COMME UNE SCIENCE HUMAINE »

Romarc Godin est journaliste et directeur en chef adjoint Économie à La Tribune. Prenant souvent à contre-pied les attentes supposées du lectorat d'un journal économique emblématique du marché et de la finance, ses analyses peuvent surprendre – et nous ont donné envie de l'interviewer, et de l'inviter dans le cadre d'un « Jeudi d'Acrimed » qui aura lieu le jour de la sortie de ce magazine.

En tant que journaliste économique, subissez-vous ou avez-vous déjà subi directement ou indirectement des pressions de la part d'entreprises sur la rédaction de vos articles ?

Je ne suis plus réellement directement d'entreprises depuis plusieurs années et, auparavant, je n'ai pas suivi de grandes entreprises. Mon expérience n'a donc pas une valeur générale dans ce domaine, mais je n'ai pas connu de pressions autres que celles de la politique de communication des entreprises, avant l'écriture des articles. Après cette écriture, on a souvent affaire à des mécontentements qui peuvent prendre plusieurs formes, y compris des pressions sur la hiérarchie ou des menaces de procès, par exemple. Ce qui importe, c'est de savoir si, ces pressions « *a posteriori* » déterminent ou non son comportement futur. De ce point de vue, le soutien de l'employeur est une clé. En ce qui me concerne, je dois souligner la totale liberté qui m'est laissée par mon employeur et ma direction, y compris dans une direction qui va à rebrousse-poil du lectorat habituel de *La Tribune*. C'est, je crois, un fait remarquable et singulier dans le paysage de la presse économique française.

Existe-t-il une forme de censure (politique, économique, de l'employeur), ou même d'autocensure dans cette branche du journalisme ?

La censure directe existe, mais je ne pense pas qu'elle soit plus importante que dans d'autres branches du journalisme, politique, par exemple. J'ai pu en constater trois ou quatre cas en quinze ans. C'est cependant le prix à payer pour avoir une presse qui est très dépendante de généreux mécènes. La tentation existe toujours de s'assurer d'une certaine « bienveillance. » Mais il ne faut pas caricaturer : les journalistes sont très sensibles à ce type de censure et ce sont toujours des affaires qui

The screenshot shows the La Tribune website interface. At the top, there's a navigation bar with categories like 'ECONOMIE', 'BOURSE', 'ENTREPRISES & FINANCE', etc. Below that is a table of market indices: CAC 40 (4 426,54, -0,65%), DOW JONES (16 272,01, -0,08%), NASDAQ (4 627,08, +0,15%), FTSE (6 072,47, +0,18%), 1 EURO (1,11868, +0,15%), BRENT (48,23, -0,76%), and OR (1 113,93, -0,11%). The main article is titled 'La bien triste Europe de monsieur Leparmentier' by Romarc Godin, dated 08/02/2015. It features a photo of a person sitting on a bench overlooking a body of water. A sidebar on the right shows 'LA TRIBUNE BOURSE' with the CAC 40 at 4 426,54 Pts (-0.6453%) and a line chart of the day's performance. Below that is a 'Palmarès' table with columns for 'Valeurs', 'Cours', and 'Variation'.

| Valeurs | Cours | Variation |
|---------|--------|-----------|
| Techzip | 43,41 | +2,95 % |
| Valeo | 122,75 | +1,66 % |
| Safran | 68,35 | +1,56 % |

finissent par sortir au grand jour et éclabousser leurs auteurs. D'où leur rareté.

Pour moi, le vrai danger est plutôt l'autocensure, ou, pour le dire plus précisément, la peur de dire une vérité factuelle ou de produire une analyse qui pourrait « déranger » son employeur, son actionnaire, ses sources ou son lectorat « naturel. » Ce phénomène est le vrai problème et on ne s'en débarrassera jamais parce qu'il relève d'une « psychologie » du journaliste. Mais l'indépendance financière de la presse économique permettrait de réduire cette tentation de l'autocensure.

La publicité contraint-elle vos articles (choix des thèmes, nombre de signes, censure...)?

Mes articles n'ont jamais été influencés par les besoins de la publicité. C'est, je crois, le cas de la plupart des articles d'information économique. L'influence existe cependant, il serait naïf de le nier, principalement par deux biais. Le premier, c'est Internet, qui oblige à maintenir un niveau d'audience élevé pour attirer les publicitaires car la

rentabilité est fragile, sans le « coussin de protection » des abonnements. Dans ce cadre, on peut être tenté de traiter des sujets « à audience » plutôt que d'autres. C'est ce que prétendent imposer les « gourous » de l'Internet qui sont très influents. Mon média n'a pas fait ce choix et je m'en félicite. Le second, c'est par la mise en place de suppléments ou d'événements qui sont d'abord des supports publicitaires. Et qui, donc, ont un contenu éditorial influencé par leur objectif.

Comment choisissez-vous vos interlocuteurs? Quelle est la place

des points de vue hétérodoxes dans votre journal et dans vos articles en particulier?

J'essaie de choisir mes interlocuteurs en fonction de leurs compétences. Je me refuse à tout ostracisme. Ce qui signifie que je ne peux m'interdire d'interroger des économistes de banques ou des acteurs de marché compétents. Leurs points de vue sont utiles, parce qu'ils sont influents et déterminent souvent des comportements économiques, mais aussi parce qu'ils alimentent ma réflexion. En fonction des sujets, j'essaie de donner la parole également à des « points de vue hétérodoxes ». Sans

doute pas assez, mais, ayant moi-même un point de vue que l'on peut qualifier souvent d'hétérodoxe, je ne « cache » mon analyse derrière un « grand nom », je l'assume. Mais je désire souligner cet élément: si je ne prétends pas à l'objectivité, je m'efforce de présenter les clés du débat et les points de vue opposés, fût-ce pour les critiquer. C'est ce que l'on doit à son lecteur: lui donner la capacité de réfléchir et de refuser même l'analyse qu'on lui propose. Le critère doit être la qualité de l'argumentation. Je considère l'économie comme une science humaine, non une science dure. C'est donc un lieu de débat. Et c'est cela qu'il faut soutenir.

ÉCONOMISTES ALTERNATIFS ET MÉDIAS DOMINANTS

Auréli Trouvé, docteure en sciences économiques, est membre d'Attac, dont elle a été coprésidente de 2006 à 2012. Le 31 janvier dernier, elle participait, dans le cadre de notre première Journée de la critique des médias, à la table ronde consacrée aux « informations aux yeux bandés ». Les lignes qui suivent sont issues de son intervention, centrée sur l'information économique.

Je voudrais dire quelques mots, pour commencer, sur cette pensée économique dominante qui s'impose aujourd'hui dans les médias. Cette doctrine néolibérale a été construite et promue activement par des écoles de pensée, telle que l'école de Chicago aux États-Unis. Milton Friedman, un de ses inspirateurs, était quasiment un marginal dans les années cinquante. Les néolibéraux ont cependant disposé du soutien décisif de banques et de multinationales, qui ont trouvé dans les travaux de ces économistes une doctrine conforme à leurs intérêts. Les arrivées au pouvoir de Thatcher au Royaume-Uni puis Reagan aux États-Unis ont sonné l'heure de gloire du néolibéralisme, qui s'est imposé comme pensée unique. Ses

représentants ont alors colonisé tous les espaces d'information – et en particulier les grands médias – ainsi que les universités.

S'agissant de l'emprise de la pensée néolibérale dans les médias, je vais vous livrer mon témoignage. Comme vous le savez, le temps d'antenne qui est dévolu aux approches alternatives de l'économie est très faible dans les médias dominants. Il y a des centaines d'économistes qui s'inscrivent dans de telles approches, au sein de l'association française d'économie politique (AFEP) ou des économistes atterrés. Il est pourtant rare qu'ils soient invités dans les médias dominants. Et lorsque c'est le cas, c'est pour se voir opposer trois

ou quatre économistes « mainstream ». Ceux-ci étant généralement d'accord sur l'essentiel, il est donc trois fois plus difficile de faire entendre ses arguments. D'autant que le temps est généralement limité, sur France info comme sur Arte, et réparti également entre les invités. Cela joue en faveur des idées toutes faites et autres raccourcis et en défaveur du développement d'une pensée plus complexe.

Les animateurs jouent aussi un rôle particulier. Je participais récemment à un débat télévisé. Pendant la préparation, Olivier Pastré, un économiste en vue, arrive sur le plateau: il fait la bise au présentateur, prend des nouvelles (« le week-end, comment ça s'est passé? »)



donc vous sentez tout de suite que vous n'êtes pas du même milieu. Ces « experts » font des plateaux tous les jours, ils connaissent tous les journalistes, ils ont leur numéro de téléphone, ils s'appellent tout le temps, d'emblée il y a une forme de complicité. Cela contribue à la difficulté, pour les économistes « alternatifs », à pouvoir s'exprimer dans les médias dominants.

Mais il y a un autre aspect qui pose problème. On oublie de dire que ces soi-disant « experts » en économie ont des intérêts bien placés. La plupart de ces économistes gagnent trois, quatre, jusqu'à dix fois leur salaire d'enseignant-chercheur en étant dans des conseils d'administration de banques ou de multinationales: Jean-Hervé Lorenzi, Alain Minc, Nicolas Baverez, Jacques Attali, Daniel Cohen, Patrick Artus, etc. Et lorsqu'ils vont sur un plateau télé ou radio, ils ne vont pas mordre la main qui les nourrit, ils ne vont pas dire que la crise financière est de la faute des banques... Ces intérêts sont pourtant rarement indiqués lors de leurs passages sur les plateaux téléés...

Plus précisément, il y a deux catégories d'« économistes à gages ». Les premiers sont ceux qui l'assument et le disent, comme Patrick Artus de Natixis. Cela pose tout de même un gros problème: cela veut dire qu'on invite un « expert », dont l'appartenance à un grand groupe bancaire est affichée – à intervenir sur des enjeux financiers auquel il a partie liée. On l'invite par exemple à donner son « expertise » sur la crise financière alors que Natixis a par ailleurs largement contribué à la crise financière – mais cela n'est pas dit. Il y a d'autre part ceux qui n'assument pas, comme Jean-Hervé Lorenzi ou Daniel Cohen. Souvent ce sont de vrais chercheurs en économie, mais ils ont également des activités dans la finance ou avec de grandes multinationales.

Il y a deux autres catégories d'économistes médiatiques, ceux qui sont sans complexes, comme Nicolas Baverez pour qui « la France est un pays d'assistés ». Ce dernier ne s'embarrasse pas pour dire des choses objectivement fausses (pour lui « *il n'y a pas d'inégalités de revenus en France* », parce que les transferts sociaux permettent d'effacer les inégalités), ce qui ne l'empêche pas de se revendiquer économiste. Et puis il y a ceux qui sont plus complexés, dont certains sont conseillers

de Hollande comme Philippe Aghion ou Gilbert Cette. Pour eux, les politiques néolibérales seraient, en définitive, favorables à l'environnement, au social. Il faudrait ainsi diminuer le SMIC... pour favoriser l'emploi. Ce sont de vrais conseillers du prince, avec un réel pouvoir: ce sont eux qui sont à l'origine de la loi Macron, pour le travail du dimanche. Un autre exemple: Pascal Lamy va quant à lui expliquer que la libéralisation du commerce est favorable à l'environnement, au développement des pays pauvres. Il s'agit donc essentiellement de présenter sous un jour plus acceptable les mêmes politiques néolibérales défendues par les économistes « sans complexes ».

Pour illustrer le traitement très orienté de questions économiques capitales, on peut prendre l'exemple des plans d'austérité – dès le départ présentés systématiquement comme une fatalité. Pour justifier ces plans obligeant à des privatisations, à se serrer la ceinture et à dégraisser l'État, on répète à l'envi, dans les médias, que les dépenses publiques auraient explosé, et seraient ainsi la cause de la dette publique: c'est une donnée fautive économiquement. Depuis 10 ans en France, vous avez une stabilité de la part des dépenses publiques dans le Produit intérieur brut. Et pourtant on répète le contraire, tous les jours, à la radio comme à la télé. Réciproquement, des informations capitales ne sont jamais, ou presque jamais, évoquées: ainsi le fait que depuis la mise en place des plans d'austérité, la dette n'a fait qu'augmenter – et la croissance que diminuer – en Grèce comme ailleurs, donc le fait que les objectifs mêmes des plans d'austérité ne sont pas remplis, bien au contraire. Autre information qui n'a jamais circulé, que nous avons sortie dans un rapport d'Attac il y a un ou deux ans, jamais repris dans les médias – et pourtant ce n'est pas faute de l'avoir envoyé: le fait que 77 % de l'aide financière qui a été versée à la Grèce en échange des plans d'austérité sont allés directement au secteur financier, aux créanciers, aux banques, etc. Cette donnée n'a jamais été évoquée, mis à part dans des médias alternatifs.

si les médias sont colonisés par la pensée économique dominante, il en va de même pour les universités et les écoles. Les postes à responsabilité dans l'université sont actuellement occupés par des économistes « orthodoxes ». Le résultat, c'est que sur les 150 postes de professeurs qui ont été ouverts ces dernières années, seuls quelques-uns ont été attribués à des économistes hétérodoxes. Cela va de pair avec une privatisation rampante, et le développement de mastères spécialisés portés par de grandes entreprises. La Toulouse School of Economics, « fleuron » de l'économie en France est soutenue par une fondation qui rassemble des multinationales et oriente les recherches et leurs financements. Gramsci, qui est un révolutionnaire italien du début du xx^e siècle, parlait de guerre de position pour l'hégémonie culturelle; la colonisation des espaces d'information et de formation par la pensée économique néolibérale relève de cette guerre idéologique. Il est de notre responsabilité, associations, syndicats, forces politiques, de mener ce combat dans les universités, dans les médias et à l'extérieur, à travers l'éducation populaire et les mobilisations sociales.

L'IFRAP : THINK TANK ULTRA-LIBÉRAL À L'AISE SUR FRANCE 2 ET AILLEURS

Le 8 mars dernier, Agnès Verdier-Molinié était doublement mise à l'honneur dans un sujet du 20 h de France 2 : d'une part elle faisait partie des rares auteurs de livres de sciences humaines à voir leur ouvrage et leurs idées cités à une heure de grande écoute, d'autre part elle avait eu la latitude d'écartier un contradicteur n'ayant pas l'heur de lui plaire, pour en choisir un moins... contradictoire ! L'occasion pour nous de nous pencher sur l'Ifrap et sa présence médiatique.

Dans le 20h de France 2 du dimanche 8 mars, le cinquième sujet était consacré à un « débat », ainsi introduit par Laurent Delahousse : « [La reprise de l'économie française] fait l'objet d'un débat entre experts. Alors la France a-t-elle les moyens de s'en sortir ? Dans un livre choc, Agnès Verdier-Molinié apporte sa réponse : pour elle la France va dans le mur. C'est l'heure ce soir du débat. » En fait de débat, le sujet de trois minutes est un match de boxe en quatre rounds : sur quatre sujets (« fonctionnaires », « chômage », « 35 heures » et « la France va-t-elle dans le mur ? »), Agnès Verdier-Molinié énonce une proposition en une phrase, et son adversaire lui répond, en une phrase également. Et c'est Thierry Pech, directeur du think tank Terra Nova, présenté comme « économiste social-libéral » qui est le *sparing partner* de la directrice de l'Ifrap. C'est donc à cet affrontement stérile que se résume la vision donnée par le 20h de France 2 du « débat entre experts » ce soir-là. Et puisqu'il s'agit en réalité d'un spectacle, on peut comprendre que la directrice de l'Ifrap, avec ses « propositions provocatrices », soit une interlocutrice de choix pour France 2.

On s'étonnera en revanche de savoir que la rédaction du 20h a laissé passer l'opportunité de mettre en scène un débat potentiellement plus virulent (et donc plus spectaculaire). Un article de libération.fr révélait en effet le 10 mars qu'Agnès Verdier-Molinié avait refusé de débattre avec un économiste plus

critique, Henri Sterdyniak, au motif d'un précédent débat houleux sur Public Sénat. C'est ainsi qu'elle a non seulement eu l'opportunité de faire la promotion de son livre et de ses idées à une heure de grande écoute sur le service public, mais encore en y imposant ses conditions. Cela amène naturellement à poser la question des rapports qu'elle et sa fondation entretiennent avec les médias.

L'IFRAP, INSTITUT DE RECHERCHE ?

L'institut français de recherche sur les administrations et les politiques publiques, devenu « Fondation IFRAP » en 2009 après avoir été reconnu d'utilité publique¹, a été fondé par Bernard Zimmern en 1985. Créé sur le modèle des *think tanks* américains, il définit ainsi ses objectifs : « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées ». Pour faire bref : un mélange assez trouble de science et de lobbying. Mélange trouble et troublant : les « recherches » menées par l'Ifrap ont été plusieurs fois épinglées pour leur caractère biaisé, orienté et peu rigoureux, voire mensonger : le contraire d'une recherche scientifique.

Un chercheur du CNRS posait ainsi la question sur son blog en novembre 2011 : « L'Ifrap fait-elle de la recherche scientifique² ? » Il constatait notamment qu'aucun « des “chercheurs” de l'Ifrap examinés [...] n'a jamais publié le moindre article dans une revue internationale d'économie. Aucun n'a même effectué une formation à la recherche attestée par un doctorat. [...] À la lumière de cet examen, j'hésiterais à dire que l'Ifrap est un institut de recherche, et que ses membres sont des chercheurs au sens usuel du terme. Lobbyistes serait sans doute un terme plus juste. Notez qu'il n'est pas honteux d'être lobbyiste. En revanche il est plus discutable de le dissimuler derrière une étiquette fallacieuse de “chercheur”, et de faire passer ses opinions pour des connaissances scientifiquement établies ». Un lobby qu'on a de bonnes raisons de qualifier d'ultra-libéral : on retrouve parmi ses propositions des mesures telles que le gel des embauches de fonctionnaires pour (au moins ?) cinq ans, la privatisation des services de l'eau, de l'électricité, de la santé et de l'éducation, la suppression du SMIC, la diminution des allocations aux chômeurs ou la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes.

L'IFRAP, « BOÎTE À IDÉES » MULTIMÉDIAS

Il est donc d'autant plus aisé de comprendre les objectifs et les méthodes de l'Ifrap que la fondation utilise une recette classique en matière

d'économie : sous couvert d'expertise scientifique et de raison pure, elle ne relaie au final que ses thèses, en l'occurrence ultra-libérales et plutôt extrêmes³. On n'est donc pas étonné de trouver une section « L'Ifrap dans les médias » sur le site de la fondation : il s'agit du cœur de son activité. Et force est de constater que la fondation s'active...

Omniprésence médiatique est une expression qui semble être faite pour l'Ifrap et son ubiquitaire directrice Agnès Verdier-Molinié, qui en est l'inépuisable porte-parole multimédia. Pour le mois de mars 2015 et le lancement de son livre, elle totalise huit passages à la télévision⁴, cinq passages à la radio, en plus de son « débat » hebdomadaire sur Europe 1 le dimanche matin avec Éric Heyer⁵. Au moins huit articles de presse écrite ont également été consacrés à la sortie de ce livre⁶. À comparer à la couverture médiatique dont bénéficient les ouvrages d'économie en général (et celle des ouvrages « hétérodoxes » en particulier)...

Il n'est bien sûr pas question de contester aux médias la possibilité de relayer les thèses qu'ils souhaitent exposer, que ce soit pour les soutenir ou pour les discuter. Mais un véritable problème se pose lorsque ces thèses sont abondamment diffusées dans de nombreux médias sous l'apparence de l'expertise et de la neutralité, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de médias publics : il s'agit de propagande. L'Ifrap ne s'y trompe pas, et indique sur son site que « depuis 1985, l'Ifrap a fait "passer" dans la législation nombre de ses propositions ».

Plusieurs éléments peuvent participer à expliquer la façon dont l'Ifrap et sa directrice ont pénétré les médias. Premièrement, c'est son travail : en tant que directrice d'un organisme dont le but est de diffuser ses idées aux quatre vents, Agnès Verdier-Molinié se doit d'être disponible pour tous les médias, tous les jours, sur tous les sujets, et elle est payée pour ; ce n'est pas donné à tout le monde. Par ailleurs, Agnès Verdier-Molinié a été journaliste. Il est possible que ses expériences professionnelles à *L'Express*, *Sud Ouest*, France 3 et Radio France lui aient permis de constituer un carnet d'adresses utile, et il est probable qu'ils lui ont donné la possibilité de maîtriser les codes de l'expression médiatique, ces petits gestes et ces petites phrases qui vous transforment en un « bon client ».

Un de ces codes, parfaitement exploité par l'Ifrap et sa directrice (entre autres) est l'appétit médiatique pour les chiffres, qui objectivent le débat et permettent de prétendre expliquer une situation politique par une équation arithmétique, ce qui fait toujours gagner du temps. Agnès Verdier-Molinié donne donc de très nombreux chiffres à l'appui de ses analyses et des mesures qu'elle propose ; que ces chiffres soient régulièrement contestables ou carrément frauduleux ne l'empêche pas d'en donner toujours plus. Un autre appétit médiatique auquel répond Agnès Verdier-Molinié est celui de la nouveauté et de la jeunesse : dans l'univers masculin, cravaté et quinquagénaire de l'économie pour plateau télé, une femme de 37 ans ne peut que détonner favorablement. Pour finir, on peut supposer qu'une organisation relayant les intérêts d'une classe sociale aussi nettement définie (les très riches et très puissants) bénéficie de l'appui, financier et autre, des membres de cette



classe. La liste de ses donateurs n'étant pas publiée par la fondation, cela n'est qu'une supposition.

Agnès Verdier-Molinié dirige une fondation construite sur le modèle américain : son action ne vise pas tant à produire des connaissances qu'à diffuser des idées très orientées politiquement, dans l'espoir qu'elles soient appliquées par les pouvoirs publics. L'efficacité de ces discours se mesure à leur degré d'adaptation aux contraintes et aux appétits des médias. De ce point de vue, on comprend que le fondateur de l'Ifrap soit satisfait du travail de sa directrice : « Elle nous a rendus compréhensibles sans changer le fond⁷. »

Sa victoire du prix Tocqueville en 2004 lui avait permis de visiter deux des principaux *think tanks* ultra-libéraux américains, le *Cato Institute* et la *Heritage Foundation*. Un dirigeant de cette dernière disait en 1995 : « Lorsque nous avons commencé, on nous qualifiait d'ultra-droite ou d'extrême-droite. Aujourd'hui, nos idées appartiennent au courant dominant⁸. » En 2015 en France, pour Agnès Verdier-Molinié, il devient difficile de savoir s'il s'agit encore d'un objectif ou déjà d'un résultat.

[1] Les donateurs de l'Ifrap ont donc la possibilité de déduire une partie de leurs dons de leurs impôts, ce que l'administration fiscale entend toujours essayer de refuser à ceux d'Acrimed.
 [2] Franck Ramus, « L'Ifrap fait-elle de la recherche scientifique ? », disponible sur le site de l'auteur.
 [3] Par exemple, sa proposition de geler toute embauche de fonctionnaire pendant 5 ans va « plus loin que la droite » selon la voix off du sujet de France 2.
 [4] Au Grand Journal de Canal+ le 5 mars, sur BFM-TV le 6 et le 9, au 20h de France 2 le 8, sur LCI le 9, au 28 minutes d'Arte le 11, sur LCP le 12 et le 13 ; sans compter les cinq passages sur des télévisions plus confidentielles comme Décideurs TV ou L'Opinion TV.
 [5] Sur Sud Radio le 5 mars, France Info le 6, Europe 1 le 9, Radio Classique le 11 et RMC le 12.
 [6] Dans *Le Figaro* et *Le Figaro Magazine*, deux fois dans *Les Échos*, deux fois dans *L'Opinion*, dans *Le Point* et dans *Valeurs Actuelles*.
 [7] Cité dans Dominique Albertini, « Agnès Verdier-Molinié. Impôts au feu ». *Libération*, 25 septembre 2013.
 [8] Cité dans Serge Halimi, « Les "boîtes à idées" de la droite américaine », *Le Monde Diplomatique*, mai 1995.

Critique des médias sur France Culture? la parole est (encore) à l'Ifrap

Le 17 septembre, dans son émission *L'invité des matins* sur France Culture, Guillaume Erner posait une question intéressante : « Quand les oligarques rachètent les médias : quels risques pour la démocratie ? » Mais si, dans la première partie de l'émission, Daniel Schneidermann et Julia Cagé ont pu faire entendre quelques éléments habituellement mis de côté par la critique des médias produite dans et par les médias dominants, on ne retiendra rien de significatif de la seconde partie, pourtant plus longue d'un tiers. Il faut dire que Guillaume Erner avait fait le choix saugrenu d'inviter Agnès Verdier-Molinié. À quel titre ? On se le demande encore...

L'infatigable directrice de l'Ifrap, payée par cet organisme de pur lobbying pour être disponible pour tous les médias, tous les jours, sur tous les sujets, est une ancienne journaliste, aujourd'hui reconvertie en VRP du néo-libéralisme. Elle connaît certes les médias : mais principalement parce qu'elle y passe le plus clair de son temps pour y réciter son catéchisme. Peut-être conscient de l'incongruité de la présence d'une telle experte sur ce plateau, Guillaume Erner s'est fendu d'une explication : s'il l'a invitée, c'est « pour que quelqu'un puisse défendre le capitalisme libre dans des entreprises libres, bref pour que quelqu'un essaie de nous dire en quoi il y avait une logique industrielle, capitaliste, et également juridique dans le fait de racheter une entreprise de média, et du coup, d'agir comme le ferait un actionnaire dans une autre entreprise. » Que Guillaume Erner prenne le soin de justifier cette invitation injustifiable¹ le disait déjà, mais il devient impossible de l'ignorer à l'écoute de ce salmigondis : la directrice de l'Ifrap est invitée dans la pure logique du débat-match de boxe. Comme le montre du reste le début de l'émission, Cagé et Schneidermann ont le mauvais goût d'être souvent au moins partiellement d'accord pour critiquer l'« oligarchie » médiatique. Cet unanimité constituant manifestement un « risque » pour le capitalisme libre et « logique », il fallait trouver à ce dernier – régulièrement conspué dans les médias publics et privés – un défenseur de choc².

Le « débat » qui s'engage dans la suite de l'émission est donc surtout l'occasion pour Agnès Verdier-Molinié de détourner la conversation, en créant de vaines polémiques centrées autour son unique sujet de préoccupation : la dépense publique. De sorte qu'il ne fut presque pas question des problèmes que pose l'appropriation du secteur privé des médias par un petit nombre de gigantesques groupes industriels, dans une émission censée pourtant leur être consacrée, et ce grâce à la complicité active (par l'invitation de la directrice de l'Ifrap) et passive (par l'absence de recadrage du propos de l'émission) de Guillaume Erner. Car les invités débattront essentiellement des contre-feux allumés par Agnès Verdier-Molinié, qui prétendra successivement que les personnes inquiètes de la concentration de la propriété des médias privés devraient l'être symétriquement devant « des grands groupes type France Télé qui sont énormément financés par l'Etat », qu'il est beaucoup plus choquant que « pas mal d'actionnaires des grands médias soient aussi des politiques », et que déclarer que l'information est un bien public implique qu'elle doit être uniquement produite par des médias publics... Non sans saisir l'occasion de distribuer quelques tracts, révélant au passage le principe de son travail au quotidien : « Pour travailler au quotidien avec la presse économique je vois bien que quand on veut leur mettre sous le nez des difficultés budgétaires, le fait qu'on continue à augmenter la dépense publique, le fait que sur les impôts on n'est pas du tout au bout de nos peines des augmentations, que sur la baisse des dotations on va avoir aussi des augmentations de taxes locales, etc., c'est très difficile à faire passer, donc il y a aussi une autocensure... ». Ah, l'auto-censure des journalistes économiques tremblant de s'attaquer à la Dépense publique ! Daniel Schneidermann a beau ironiser – « Allez, allez, vous êtes tricarde on vous voit nulle part... » –, l'Ifrap et sa directrice peuvent se réjouir d'avoir pu faire entendre encore une fois leur propagande, même en contrebande, réduisant au passage la teneur critique de cette émission essentiellement à son titre.

[1] On réservera toutefois la palme de la mauvaise foi à Brice Couturier, qui, à Daniel Schneidermann remarquant qu'Agnès Verdier-Molinié n'était pas exactement « tricarde dans tous les médias », répondit : « Elle vend 40 000 exemplaires de son bouquin, donc peut-être c'est normal à un moment que les médias s'y intéressent. » Comme si l'omniprésence médiatique de la directrice de l'Ifrap n'était pour rien dans le succès de son « bouquin ».

[2] Notons que Guillaume Erner avait déjà invité Agnès Verdier-Molinié à trois reprises dans son émission « Service Public », sur France Inter. S'il savait comment la joindre, il savait aussi à quoi s'attendre.

LES BANQUES EXPERTS ONT LA PAROLE

La presse généraliste et la presse spécialisée aiment à convoquer des « experts » pour commenter l'actualité économique. Et la règle semble être la même partout: un bon « expert » doit travailler pour une banque, une société d'assurance ou un institut patronal. Florilège, tiré d'une observation effectuée en février-mars 2015...

Pluralisme de l'expertise aux Échos

1. Le 15 février 2015, sur le site des Échos, Guillaume de Calignon publie un article intitulé « France: le retour de la croissance enfin espéré ». En dehors des propos de « Vladimir Passeron, chef du département de la conjoncture de l'Insee », Guillaume de Calignon rapporte ceux de: « Axelle Lacan, économiste au Crédit Agricole », donc au service d'une banque. « Jean-Baptiste Pethe, économiste chez Exane BNP Paribas », donc au service d'une banque. « Benoît Heitz, économiste à la Société Générale », donc au service d'une banque.

Enfin, Guillaume de Calignon nous fait part des prévisions de « L'institut Coe-Rexecode » sans nous préciser que toutes les organisations adhérentes à cet institut qui ne sont ni des entreprises ni des organismes publics sont des organisations membres du Medef ou le Medef lui-même.

2. Le 25 février 2015, sur le site des Échos, Marie-Christine Corbier publie un article intitulé « Pour les chefs d'entreprise, la reprise n'est toujours pas là ». Pour donner du « poids » à son article, Marie-Christine Corbier rapporte les propos de:

« Denis Ferrand, directeur général de CoeRexecode », donc au service d'un « institut » patronal. « Benoît Heitz, économiste à la Société Générale », déjà cité le 15 février 2015, et toujours au service d'une banque.

3. Le 25 mars 2015, sur le site des Échos, Guillaume de Calignon publie un article intitulé « La reprise de l'investissement reste incertaine ». Il recueille la parole des oracles: « Philippe Waechter, chef économiste de Natixis Asset Management », donc au service d'une banque. « Denis Ferrand, directeur général de l'institut COE-Rexecode », déjà cité le 25 février et toujours au service d'un « institut » patronal. « Benoît Heitz, économiste à la Société Générale », donc au service d'une banque (déjà cité le 15 et le 25 février 2015).

**Bank of America
Merrill Lynch**



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

4. Le 26 mars 2015, sur le site des Échos, Guillaume de Calignon publie un article intitulé « Le climat des affaires s'améliore enfin ». Il transcrit

les visions des devins: « Hélène Baudchon, économiste chez BNP Paribas », donc au service d'une banque. « François Cabau, économiste chez Barclays », donc au service d'une banque. « Jean-François Ouvrard, économiste à l'institut COE-Rexecode », donc au service d'un « institut » patronal.

Le Point sur les banques

Le 6 mars 2015 le site du Point met en ligne un article de Marc Vignaud intitulé « Hollande: « La reprise est là. Et si c'était vrai? ». Dans cet article Marc Vignaud donne la parole à des « experts »:

« Alexandre Mirlicourtois, du cabinet d'études économiques sectorielles Xerfi », donc au service d'une entreprise privée produisant des « études » qui s'adressent « à tous les dirigeants de l'entreprise et de l'économie », c'est-à-dire aux banquiers et aux patrons. « Hélène Baudchon, dans une note pour la recherche économique de BNP Paribas », donc au service d'une banque.

Mais pour varier les plaisirs, Le Point cite également « les économistes de la recherche de Crédit agricole ». Combien sont-ils? deux ou cent? En tout cas, ils sont au service d'une banque. Et c'est sans doute par souci de pluralisme qu'à la fin de l'article on nous donne ce conseil: « Lire aussi la chronique de Patrick Artus ». Il n'est cependant pas précisé que Patrick Artus est « directeur de la recherche économique chez Natixis », donc... au service d'une banque.



Tir groupé de l'AFP, de Libération et du Point

Le vendredi 20 février 2015, *Le Point* met en ligne un article intitulé « Le secteur privé français renoue avec la croissance ». Cet article n'est pas signé et il comporte la mention « Source AFP ». Il consiste en un commentaire sur un « baromètre de la société Markit ».

Le vendredi 20 février 2015 toujours, *Libération* met en ligne un article intitulé « Zone euro: la croissance à son plus haut depuis 7 mois, la France repart ». Cet article n'est pas signé et il comporte la mention « AFP ». Lui aussi consiste en un commentaire sur un « indice » du « cabinet Markit ».

Ni *Le Point*, ni *Libération* ni l'AFP ne précisent que Markit Economics est une société privée spécialisée dans l'information économique et financière à destination des banques et des entreprises privées. En 2013, il y avait parmi ses actionnaires les banques Goldman Sachs, JP Morgan, Royal Bank of Scotland, Commerzbank...



Pour commenter le « baromètre de la société Markit », *Le Point* donne la parole à :

« Jack Kennedy, économiste de Markit », donc employé d'une entreprise au service de banques.

« Dominique Barbet, économiste de BNP Paribas », donc au service d'une banque.

« Axelle Lacan et Robin Mourier, économistes du Crédit Agricole », donc au service d'une banque.

Pour commenter l'« indice » du « cabinet Markit » *Libération* donne la parole à :

« Chris Williamson, économiste pour Markit », donc employé d'une entreprise au service de banques.

« Johannes Garreis, de Natixis », donc au service d'une banque.

« Jessica Hinds, de Capital Economics », donc au service d'une société privée spécialisée dans l'information économique et financière à destination des banques et des entreprises privées.

« Howard Archer, d'IHS Global insight », donc au service d'une société privée spécialisée dans l'information économique et financière à destination des banques et des entreprises privées.

C'est tout? C'est tout.



France 5, France Inter et BFM-TV évitent de se fâcher avec leur banquier

Le 8 février 2015, *Le Monde* met en ligne un article de Fabrice Lhomme et Gérard Davet intitulé « "SwissLeaks": révélations sur un système international de fraude fiscale », qui décrit « un vaste système d'évasion fiscale accepté, et même encouragé, par l'établissement britannique HSBC, deuxième groupe bancaire mondial ».

Le 26 février 2015 Mathilde Lemoine est l'une des invités de « C dans l'air » sur France 5. Yves Calvi la présente ainsi : « Mathilde Lemoine est économiste, vous dirigez les études économiques chez HSBC France et enseignez à Sciences-po. Vous êtes par ailleurs membre du Haut Conseil des finances publiques. » Le thème de l'émission n'est pas « SwissLeaks » mais « Et maintenant, la "loi travail" ».



Le 27 février 2015, Mathilde Lemoine est l'invitée de Nicolas Doze sur BFM-TV dans l'émission « Les experts ». Le thème de l'émission n'est pas « SwissLeaks » mais la conjoncture économique et les décisions de la BCE. Extrait de la présentation de l'émission par le site de BFM-TV : « L'économiste de HSBC est revenue sur la légère amélioration que connaît la France sur la conjoncture économique. Elle explique une partie de ce léger mieux par l'action de la BCE qui a redonné de la confiance aux acteurs économiques. »

Le site de BFM-TV omet de dire que Mathilde Lemoine est membre du Haut Conseil des finances publiques, qui « éclaire les choix du Gouvernement et du Parlement et veille à la cohérence de la trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques avec les engagements européens de la France ». En d'autres termes, Mathilde Lemoine est un relais institutionnel de la BCE.



Le 28 février 2015, Mathilde Lemoine est l'invitée de Brigitte Jeanperrin pour « L'interview éco » sur France Inter, et est présentée comme « directrice des études économiques et de la stratégie marchés de HSBC, membre du Haut Conseil des finances publiques ». Le thème de l'interview n'est pas « SwissLeaks » mais les « réformes » à faire pour réduire le déficit de la France.

Il est pour le moins singulier d'observer que trois journalistes expérimentés n'aient pas l'élémentaire présence d'esprit d'interroger une économiste au service de la banque HSBC à propos d'un « vaste système d'évasion fiscale accepté, et même encouragé, par l'établissement britannique HSBC ».

SOUTIEN À LA FEUILLE DE CHOU!

... et à son directeur de publication, Jean Claude Meyer (par ailleurs membre d'Acrimed), mis en examen depuis le 10 juillet 2015, suite à une plainte en diffamation de Jean-Claude Bournez, chef de la Mission Roms de la ville de Strasbourg. Cette tentative d'intimidation judiciaire constitue une grave atteinte à la liberté d'expression et d'information, d'autant plus regrettable, quelques mois après les fortes mobilisations en défense de ces libertés démocratiques, après l'attaque de *Charlie Hebdo*, qu'elle émane des pouvoirs publics. Nous reproduisons ci-dessous des extraits de la pétition, que nous appelons à signer¹, exigeant l'arrêt des poursuites judiciaires contre *La Feuille de chou*.

Pour la première fois depuis sa création en 2004, La Feuille de chou, média libre strasbourgeois dédié à l'actualité des mouvements sociaux, des luttes syndicales et écologistes, fait l'objet d'une plainte en justice. Jean-Claude Meyer, son fondateur et directeur de publication, a été mis en examen pour « avoir tenu des propos portant atteinte à l'honneur et à la considération de Jean-Claude Bournez », chef de la Mission Roms de la ville de Strasbourg, dans deux articles publiés en décembre 2014 : « Noël à Strasbourg : le chef de la mission rom de la ville demande l'expulsion d'une dizaine d'enfants dont deux sont des nourrissons » (12/12/2014); « Une femme avec neuf enfants laissée à la rue par la ville de Strasbourg » (19/12/2014). Les billets incriminés ne disent que la triste réalité des actions menées par la Mission Roms et ses agents.

Il va sans dire qu'une plainte émanant du chef de la Mission Roms de la Ville de Strasbourg, chargé de mettre en oeuvre la politique municipale que nous dénonçons depuis plusieurs années, est une attaque contre la liberté de la presse et d'informer qui vise à empêcher le devoir de solidarité. Elle voudrait nous faire payer, dans les deux sens du terme, notre soutien indéfectible aux familles Roms, nos informations dérangeantes et notre indignation légitime au regard des faits.

Ainsi, dans un contexte local et national d'expulsions quasi quotidiennes, mais aussi d'intimidations et de poursuites de militants pour des « délits de solidarité », nous, administrateurs et rédacteurs de la Feuille de chou, revendiquons le droit d'agir en solidarité avec les familles Roms, de veiller au respect de leurs droits de citoyens européens, mais aussi de minorité discriminée, et faisons valoir le droit d'informer librement des politiques municipales et nationales à leur égard, fût-ce d'une manière critique et incisive.

Aussi, nous n'acceptons pas qu'un fonctionnaire de la Ville, puisse tenter, à travers la justice, de censurer un travail d'information sur ses missions et la politique municipale qu'il met en oeuvre.

La plainte contre La Feuille de chou est une grave atteinte à la liberté d'informer que possède tout citoyen et les médias, mais aussi une attaque contre la presse qui résiste.

[1] Texte complet et lien à retrouver sur notre site.

Adhérer
Acheter en ligne
www.acrimed.org

>> **Je fais un don** de soutien à Acrimed d'un montant de

>> **J'adhère** ou je renouvelle mon adhésion à Acrimed

- Cotisation de base : **30 €** Chômeurs indemnisés, précaires, étudiants : **10 €**
 Revenus > 2000€ mensuels : **60 €** Chômeurs non indemnisés, bénéficiaires du RSA : **5 €**

>> **Je m'abonne** pour un an (soit quatre numéros) à *Médiacritique(s)* à partir du n° ...

- Tarif adhérent : **10 €** Tarif normal : **15 €** Tarif de soutien : **20 €** (ou plus...)
 Union européenne et Suisse : **25 €** Reste du monde : **32 €**

>> **Je commande** (frais de port compris – pour les commandes groupées et pour l'étranger, nous contacter)

- Le T-shirt « La télé commande » : **15,50 €**. Taille : ...
 Le(s) ancien(s) n° de *Médiacritique(s)* : **3,50 €** le numéro.
 Le(s) livre(s) n° d'Acrimed, aux éditions Syllepse : **7,50 €** pièce.
 Le livre *L'Opinion, ça se travaille...*, aux éditions Agone : **12,50 €**.
 Le DVD des *Nouveaux Chiens de garde* : **18,40 €**.
 Des autocollants : prix libre (min. **2 €** pour frais de port). Indiquez vos préférences grâce aux numéros ; sinon vous recevrez par défaut un assortiment.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

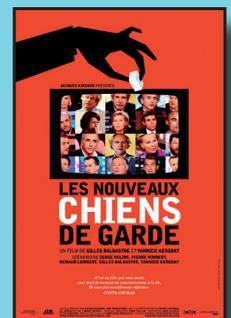
Signature :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,
et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'« **Action-Critique-Médias** », à l'adresse suivante :

Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris

Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : acrimedinfo@gmail.com

MÉDIA(BOU)TIQUE



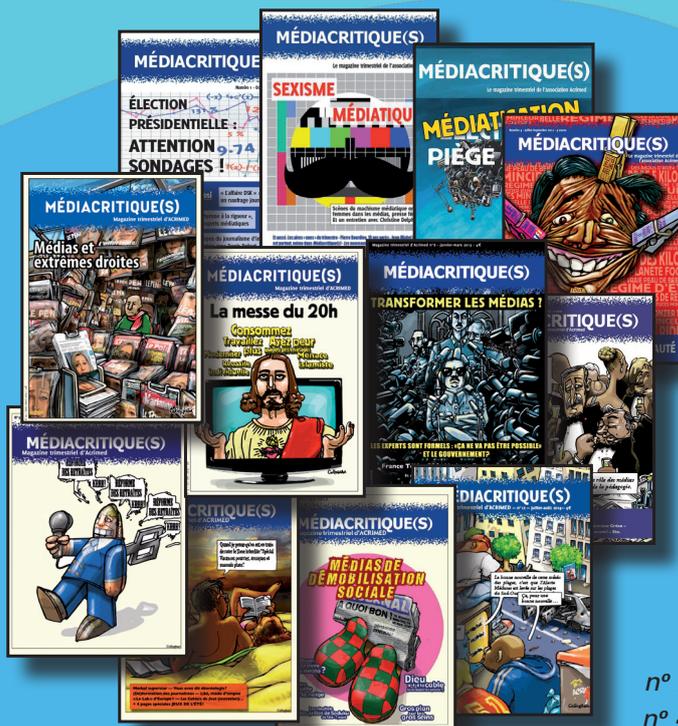
LIVRES D'ACRIMED — 7,50 €

12,50 €

DVD — 18,40 €



AUTOCOLLANTS CONÇUS ET RÉALISÉS PAR SÉBASTIEN MARCHAL



T-SHIRT — 15,50 €

Prérétréci,
90% coton, 10% polyester
5 tailles disponibles :
XXL, XL, L, M, S.



ANCIENS MÉDIACRITIQUE(S) — 3,50 €

n^{os} 1, 10, 11 et 12 : épuisés

n^o 2 : Sexisme médiatique — n^o 3 : Médiatisation, piège à cons
n^o 4 : Amour, sport et beauté — n^o 5 : Pédagogies médiatiques
n^o 6 : Transformer les médias ? — n^o 7 : Médias de démobilitation sociale
n^o 8 : Varia + jeux de l'été — n^o 9 : Retraites : 20 ans de propagande
n^o 13 : La messe du 20h — n^o 14 : Médias et extrêmes droites
n^o 15 : Médias et classes populaires — n^o 16 : Varia + jeux de l'été

« POURQUOI J'AI DÉCIDÉ DE REJOINDRE ACRIMED »

PAR MICHEL ONFRAY

Michel Onfray a pris connaissance de la campagne d'adhésion lancée par Acrimed. Il a (presque) décidé de répondre favorablement à notre appel à « soutenir et développer la critique des médias » et nous a (presque) fait parvenir une tribune... que nous avons imaginée pour lui.

« Une société qui veut faire taire Michel Onfray est une société qui va mal. »

Cette fois, c'en est trop. Le pluralisme des opinions dans les médias est gravement menacé. La liberté d'expression est chaque jour un peu plus attaquée. Les mécanismes de censure et d'autocensure ont atteint des niveaux critiques. Il est temps de réagir.

L'exemple le plus spectaculaire et le plus révélateur de cette crise de la démocratie est sans aucun doute la chasse à l'homme qui est menée contre ma personne. L'hydre bien-pensante gauchiste-freudobobo-sartrienne tente de m'interdire de parler et use de redoutables stratagèmes pour organiser mon excommunication médiatique.

Je tiens d'ailleurs à rendre ici hommage aux rares médias audiovisuels alternatifs qui ont osé braver la censure et m'ont invité à m'exprimer dans leurs émissions dissidentes au cours de l'année écoulée, de « Salut les terriens » aux « Grandes gueules » de RMC en passant par « Le Petit journal », « Le Grand journal », « Bourdin Direct », « Vivement Dimanche », « On n'est pas couché », ou encore « Zemmour et Naulleau ». Merci également à France Culture qui m'a accordé 50 heures d'antenne entre le 27 juillet et le 28 août et qui m'offre une chronique hebdomadaire.

Chacun peut mesurer l'ampleur de la censure. Or, comme le disait fort justement le grand Friedrich Nietzsche, « une société qui veut faire taire Michel Onfray est une société qui va mal ».

Mais la résistance s'organise. Éric Zemmour, autre cible de la bien-pensance, m'a apporté son soutien, avec une chronique courageusement titrée « Lettre à Michel Onfray, mon nouvel ami ». Il faut dire qu'Éric et moi, nous sommes, malgré certains désaccords, des frères d'armes, comme lorsque nous avons ensemble, en juin dernier, posé la question « *Peut-on encore débattre en France?* », au cours d'une rencontre animée par le dissident Franz-Olivier Giesbert.

Oui, la résistance s'organise. *Marianne* n'a d'ailleurs pas hésité à prendre le risque d'organiser un grand meeting de soutien à la Mutualité pour dénoncer la « chasse au Onfray ». Une coalition des excommuniés, avec entre autres les dissidents Alain Finkielkraut, Pascal Bruckner, Jean-François Kahn, Régis Debray, Jean-Pierre Chevènement, un rassemblement des mal-pensants privés d'accès aux médias mais qui ne cèdent pas face aux maîtres censeurs.

Mais ces ripostes ponctuelles ne suffisent pas. Il est nécessaire de s'organiser durablement et de construire des outils permettant de comprendre, entre autres, ce déficit de pluralisme et ces mécanismes de censure, afin de mieux les combattre. Faut de quoi, nos critiques seront éparpillées, seulement réactives, et nos adversaires se riront de nous.

Contrairement à ce que laissent entendre certains mauvais esprits, je n'entends pas défendre ma seule personne et ce n'est pas seulement par opportunisme et volonté de me mettre en scène que je m'insurge contre les dérives en cours dans les médias : c'est pourquoi j'ai décidé de rejoindre Acrimed. Cette association, née en 1996 – soit en 37 après Michel Onfray – se fixe la noble tâche de « *contribuer à faire ou à refaire des médias une question démocratique, et donc politique, essentielle* ». Voilà qui est bien dit, et qui me semble être aujourd'hui un projet indispensable nécessitant d'être porté par le plus grand nombre.

Alors à toutes celles et tous ceux qui s'indignent du manque de pluralisme dans les médias, qui refusent de considérer les mécanismes de censure et d'autocensure comme une fatalité, qui pensent que d'autres médias sont possibles (et nécessaires), et qui en ont assez de voir de pseudo-philosophes adopter des postures faussement subversives alors qu'ils participent pleinement au grand cirque médiatique en prétendant briser des « tabous » imaginaires, n'hésitez plus : **rejoignez Acrimed!**